

DIJONMAG

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE DIJON

SEPTEMBRE 2025 • N° 393
dijon.fr

VILLE D'ART ET D'HISTOIRE

PATRIMOINE EN VUE



TOUS ENSEMBLE POUR UNE BELLE RENTRÉE



POLICE MUNICIPALE : AUTORITÉ ET PROXIMITÉ

DIJON AIME LE VÉLO

Vu ! Un maillot jaune aux allées du Parc ! Après avoir accueilli le Tour de France l'été dernier, Dijon retrouvait le jeudi 31 juillet son Critérium d'après Tour, organisé par le Sprinter club olympique (SCO) Dijon avec le soutien de la ville. Devant un public venu nombreux, plusieurs stars du peloton international se sont affrontées sur le cours Général-de-Gaulle. À l'arrivée, c'est l'Irlandais Ben Healy, porteur du maillot jaune sur la dernière Grande Boucle, qui s'est imposé. L'été prochain, Dijon sera à nouveau au cœur de l'actualité cycliste en accueillant une arrivée d'étape du Tour de France féminin. Rendez-vous le mois prochain pour découvrir le parcours !





Nathalie Koenders

Maire de Dijon

Pendant la période estivale, la vie de la collectivité se poursuit. Tout au long de cet été, des agents municipaux ont assuré les services publics de proximité, tandis que d'autres ont préparé la rentrée, en particulier pour les tout-petits, les écoliers et les familles. La ville et ses entreprises partenaires ont profité des congés pour rénover les groupes scolaires – des travaux prévus dans le cadre du Plan ambition éducative voté en 2021 – et pour avancer des chantiers d'envergure comme celui de la réhabilitation de la Maison des associations.

La rentrée de septembre est pour beaucoup un nouveau départ. Après le rythme relâché des vacances, chacune et chacun retrouve son quotidien. C'est l'occasion de se fixer des objectifs, pour soi-même ou les siens, comme pratiquer une activité sportive, culturelle ou associative afin de préserver sa santé physique et mentale.

C'est également en septembre que se tiennent les Journées européennes du patrimoine. Prisé des Dijonnaises et des Dijonnais, ce rendez-vous connaît chaque année une affluence remarquable. Dijon est une ville riche d'une histoire et d'une culture exceptionnelles. Nous n'y faisons parfois même plus attention !

Les Journées européennes du patrimoine sont l'occasion de s'attarder sur une façade, une statue dans un jardin, une œuvre d'art au sol. De nombreux bâtiments et hôtels particuliers, habituellement fermés, sont aussi ouverts au public. Le dossier que nous vous proposons dans ce *Dijon Mag* rend hommage à la diversité et à la qualité du patrimoine dijonnais. Le connaître et le valoriser construit notre identité.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très bonne rentrée.

PROCHAIN CONSEIL
MUNICIPAL
LUNDI 22 SEPTEMBRE
À 16H
SALLE DE FLORE,
EN DIRECT SUR DIJON.FR
ET SUR LA PAGE
FACEBOOK
« VILLE DE DIJON »

PROCHAIN CONSEIL
MÉTROPOLITAIN
JEUDI 25 SEPTEMBRE
À 17H30
40, AVENUE DU DRAPEAU
ET EN DIRECT SUR
METROPOLE-DIJON.FR

SOMMAIRE

ÇA, C'EST DIJON

8 Bonne rentrée !

16 La police municipale affirme ses valeurs

GRAND FORMAT

18 Dijon, « Ville d'art et d'histoire »

MA VILLE EST CHOUETTE

34 À bientôt Colette

35 Vive l'intergénérationnel

CULTURE

39 Nouvelle saison



Plage

Juillet et août

Le lac Kir prend de nouveau des airs de station balnéaire. Baignade gratuite et surveillée, transats et parasols en location, coin lecture en accès libre... Et pour prolonger le plaisir, une promenade au départ de la plage porte désormais le nom d'Alice Milliat (1884-1957), en hommage à cette militante du sport féminin à l'origine des premiers Jeux olympiques pour les femmes en 1922.

DEMANDEZ VOTRE DIJON MAG !

Vous ne recevez pas le magazine dans votre boîte aux lettres ? Contactez-nous par message sur dijon.fr/nous-ecrire

Vous pouvez aussi retrouver *Dijon Mag* dans différents points d'accueil (hôtel de ville, mairies de quartier, CCAS, Cité internationale de la gastronomie et du vin, etc.) et à tout moment sur dijon.fr

Suivez tous les jours l'actualité de la ville de Dijon sur nos réseaux sociaux et inscrivez-vous à nos newsletters.



Service communication | Hôtel de ville 21000 Dijon
dijon.fr

Magazine édité par la ville de Dijon - DIJON MAG N° 393 - SEPTEMBRE 2025

Directrice de la publication : Nathalie Koenders
Directrice de la rédaction : Isabelle Elzière
Directeur de la communication : Lilian Melet
Responsable du pôle éditions : Marion Gillot-Peillon
Rédactrice en chef : Justine Dincher
Rédactrice : Martina Mannini
Ont collaboré : Louis Fraysse, Morgane Modin, Déborah Vital, France Facquer
Photos : Emma Benyamine, ville de Dijon : p4 (sport et médaille), p5 (jardin et photographie), p13, p15, p21 (Bouchu dit d'Esterno), p22 (maison aux trois visages), p28 (char), p29 (Pernot et Vurpillot), p31 (Terrot), p33, p34, p36 (Bal de la Lib'), p37 (sport), p38 (Galeries Lafayette) ; Margot Dupuis, ville de Dijon : p4 (plage), p5 (défilé et feu d'artifice), p14, p16, p17 (régiment), p25 (statue), p29 (science po), p31 (place du 30) ; Aymeric Laloux, ville de Dijon : p30 (jardin japonais et sculpture) ; Anaëlle Bailly-Salins, ville de Dijon : p26 (Arquebuse) ; François Perrodin, ville de Dijon : p27 (Cime altitude) ; Paul Recober, ville de Dijon : p26 (Grenadier) ; Vincent Arbelet, ville de Dijon : p1, p2, p4 (musique), p12, p20, p21 (Notre-Dame), P24 (Arsenal, port du Canal), p28 (œuvre et conservatoire), p30 (château de Pouilly), p31 (œuvre d'art et square Lejard), p32 (1204) ; Amandine Dirand, ville de Dijon : p25 (Consortium) ; Arnaud Finistre, ville de Dijon : p5 (fresque) ; Jonas Jacquet, ville de Dijon : p3, p5 (patrimoine), p18-19, p22 (chouette), p26 (fort), p32 (en jeux), p36 (Grand Déj, Semaine bleue) ; François Jay, ville de Dijon : p25 (Colombière et monument) ; Philippe Maupetit, ville de Dijon : p23 ; François Weckerlé, ville de Dijon : p17 (police), p29 (Mulot et Petitjean) ; Simon Gosselet : p39 (Léviathan)
Conception et réalisation : tempsRéel, Dijon
Impression : Copagraph / PGE - 01 43 98 29 75
Distribution : Médiaposte - Tiré à 104 000 exemplaires
Imprimé sur papier PEFC 100 % - Ne pas jeter sur la voie publique
Dépôt légal : 3^e trimestre 2025 - N° ISSN : 0767-8797

Sport

Du 7 juillet au 29 août

Déployé par la ville, un « sport truck » sillonne tous les parcs pour faire bouger petits et grands ! Des éducateurs sportifs municipaux proposent gratuitement badminton, volley, pétanque, mōlkky et autres sports en plein air.



Musique

Juillet et août

30 concerts gratuits – pop, rock, DJ set, house, variété – sont programmés au centre-ville à l'occasion du festival *Garçon la note*. Nouveau spot : le jardin du port du Canal où de nombreuses animations sont également organisées tout l'été.

Médaille

28 juin

La maire remet la médaille de la ville à des Dijonnais investis dans la culture, la recherche, le sport, l'insertion ou la vie associative.

Ont été distingués : Michel Bonnot, conservateur bénévole du fort de la Motte-Giron ; Pierre Choux, président et cofondateur du Groupe ID'EES 21 ; Marie-Louise Faye, fondatrice de l'association Kër ; Carmen Garrido, directrice de recherche à l'Inserm ; Aymeric Gillet (M'Brick), artiste ; Jordan Marié, joueur du DFCO ; Pierre Vian, président de la Fédération régionale des MJC.





Jardin

Juillet et août

Depuis son installation mi-juin, le jardin éphémère place de la Sainte-Chapelle fait le plein. Pendant l'été, des arbres, des plantes et des fleurs en pot permettent de rafraîchir les espaces entre le musée des Beaux-Arts et le théâtre.



Défilé

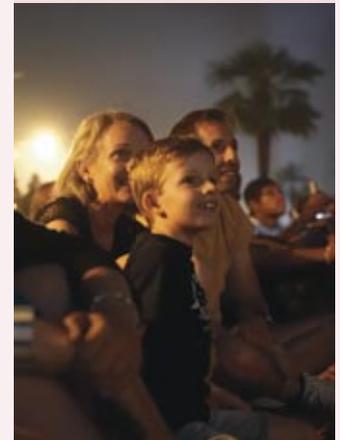
13 juillet

À la veille de la fête nationale, la ville organise une cérémonie d'entrée dans la citoyenneté au palais des Ducs, au cours de laquelle des personnes ayant récemment acquis la nationalité française sont officiellement accueillies dans la communauté républicaine. Cette cérémonie est suivie, comme le veut la tradition, du défilé militaire et civil sur le cours Général-de-Gaulle.

Feu d'artifice

14 juillet

35 000 personnes se retrouvent au bord du lac Kir pour admirer le traditionnel spectacle pyrotechnique.



Gastronomie

3 juillet

Pour célébrer les 10 ans des Climats du vignoble de Bourgogne au patrimoine mondial de l'Unesco et les 15 ans du repas gastronomique des Français au patrimoine immatériel, 230 Dijonnais se retrouvent autour d'un grand bœuf bourguignon à la Cité internationale de la gastronomie et du vin. Le week-end du 5 et 6 juillet, la ville propose aussi l'événement « 10 ans, 10 lieux » pour faire (re)découvrir au plus grand nombre la richesse des Climats.



Brunch

Jusqu'au 14 septembre

Depuis 10 ans, le Brunch des Halles régale les gourmands chaque été. Sous les halles centrales, les chefs invités proposent des plats savoureux dans une ambiance conviviale, rythmée par concerts, ateliers et stands de créateurs locaux.



Patrimoine

Jusqu'au 28 septembre

Installé à la Cité, le 1204 - Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine - abrite un nouvel espace ludique appelé « En jeux ! ». Les enfants et les adultes peuvent y (re)découvrir la ville, son histoire et son patrimoine, à travers des jeux ou des ateliers créatifs.



Fresque

Depuis le 2 juillet

À l'initiative de l'Atelier de quartier, une fresque monumentale signée Ramya Chuon redonne vie à Gustave Eiffel rue Charles-Dumont, avec un portrait de 10 mètres de haut mêlant références industrielles et symboles de puissance en hommage à l'illustre ingénieur dijonnais.



Photographie

Jusqu'au 21 septembre

DØREX, photographe autodidacte, expose un Dijon invisible au salon Apollon du palais des Ducs. À l'occasion de sa 46^e édition, l'exposition *Dijon vu par...* révèle la face cachée de la ville à travers des clichés de friches et lieux oubliés.



« UNE SITUATION FINANCIÈRE TRÈS SATISFAISANTE »

La Chambre régionale des comptes de Bourgogne-Franche-Comté a rendu au mois de juin 2025 son rapport sur la gestion de la ville de Dijon entre 2018 et 2024. La situation financière de la ville y est qualifiée de « très satisfaisante ». Ce rapport, assorti des réponses officielles apportées par la ville, est désormais public.



Pourquoi ce contrôle ?

Les Chambres régionales des comptes (CRC), créées par les lois de décentralisation, sont des juridictions indépendantes dont le but est d'assurer un contrôle de la gestion financière et administrative des collectivités locales. Leur rôle est de se prononcer sur la qualité de la gestion et non sur l'opportunité des choix effectués par une collectivité. La plupart des grandes collectivités sont contrôlées régulièrement. La ville de Dijon avait d'ailleurs déjà fait l'objet d'un précédent contrôle pour la période 2008-2016, tout comme la métropole pour la période 2017-2022.

Ouvert en mai 2024, le contrôle des comptes de la ville a duré presque une année. C'est une opération longue au cours de laquelle les magistrats de la CRC ont interrogé les services de la ville et passé au crible des milliers de documents administratifs, comptables et financiers. François Rebsamen et Nathalie Koenders ont également été, à leur demande, auditionnés par les magistrats de la CRC.

Une situation financière « très satisfaisante »

Alors que les déficits publics sont aujourd'hui une source de grande inquiétude pour la pérennité de notre modèle de société, la ville de Dijon a su garantir des équilibres financiers et la qualité durable des services publics, sans avoir à connaître les situations relevées dans d'autres communes, parfois même contraintes de fermer certains services publics comme les piscines ou les bibliothèques ou de réduire leur soutien à la vie associative. Ainsi, sans augmenter la part communale des impôts locaux pour la 9^e année consécutive, Dijon présente « une situation financière très satisfaisante » selon la CRC, avec un autofinancement net (ressource mobilisable pour investir) deux fois supérieur à la moyenne des communes de même strate. Cette situation favorable en fin de mandature atteste d'une situation saine et permet à la ville de Dijon de disposer de marges de manœuvre à moyen terme, et ce d'autant plus que Dijon est désormais « l'une des communes (de taille similaire) les moins endettées de France ». « La situation financière de la commune de Dijon est très satisfaisante sur la période 2018-2023 avec un très fort désendettement, un niveau d'investissement élevé financé sans emprunt grâce, en particulier, à un autofinancement plus important que les autres communes de taille démographique similaire. » La CRC a également relevé « la qualité des rapports produits à l'appui des débats d'orientation budgétaire (...) et des rapports de présentation des budgets primitifs et des comptes administratifs ».

À l'issue du contrôle de la CRC qui considère que « les comptes de la commune affichent une bonne santé financière sur la période 2018-2023 », les observations et recommandations (8 au total) de la Chambre sont de natures diverses. Elles portent sur une évaluation globale de la situation financière et aussi sur certains sujets comptables et administratifs plus pointus, parfois en lien avec des enjeux nationaux, comme la gestion des ressources humaines ou la préservation du patrimoine monumental.

Outre les comptes, la CRC a examiné en particulier plusieurs volets de l'action municipale : les opérations d'aménagement, la Cité internationale de la gastronomie et du vin, les subventions aux associations, la gestion des ressources humaines et la rénovation et mise en valeur du patrimoine. Dans chacun de ces domaines, la Chambre pointe des réussites, formule un certain nombre de critiques et des remarques qui mettent également en exergue la capacité de la ville et sa détermination à agir en dépassant les difficultés pour transformer la ville.

À noter

- Avec une dette par habitant de 679 euros fin 2023, Dijon est l'une des communes les moins endettées parmi 13 communes de taille comparable dont l'endettement moyen par habitant est de 939 euros.
- Historiquement, la ville de Dijon est pénalisée par une Dotation globale de fonctionnement particulièrement faible*. À Dijon, en 2023, cette dotation de l'État représentait 166 euros par habitant, contre 217 euros en moyenne pour les communes de même strate.
- Les charges de fonctionnement par habitant pour la ville de Dijon sont en 2023 de 1 155 euros par habitant, contre 1 408 euros en moyenne pour les communes de même strate.
- La CRC, parmi ses observations, relève un bon délai de paiement, ce qui est important pour les entreprises locales bénéficiaires des marchés publics.

* La Dotation globale de fonctionnement (DGF) est la principale dotation de l'État aux collectivités. Elle est calculée sur la base de critères définis en 1979 tels que la population, la superficie de la commune, le nombre d'établissements scolaires, les ressources fiscales et les charges de fonctionnement des collectivités. Certains critères ont évolué au niveau national, mais malheureusement de manière insuffisante pour corriger une inégalité très ancienne et préjudiciable à Dijon. Exemple, à Dijon, la DGF est de 166 euros par habitant alors qu'elle est de 305 euros au Havre ou de 347 euros à Angers.



Les subventions aux associations

La CRC relève « un niveau important de soutien aux associations » (supérieur à la moyenne), tant en termes de subventions versées que de mise à disposition de locaux. Sur la base d'un examen plus détaillé concernant 14 associations parmi l'ensemble, elle demande à la ville de renforcer le contrôle effectué sur certaines d'entre elles et de mieux détailler certaines conventions passées avec les associations.

Les opérations d'aménagement

Les enjeux liés à la gestion des friches industrielles, militaires ou hospitalières ont été majeurs au cours des dernières années, tant du point de vue économique que du point de vue de l'aménagement de la ville et de la qualité de vie. D'importantes opérations d'aménagement ont contribué à la résolution de ces friches : Arsenal, Heudelet, ancien hôpital général... Ces opérations d'aménagement s'inscrivent dans le temps long et peuvent nécessiter des révisions. Elles représentent un enjeu financier pour la commune qu'il convient de toujours bien anticiper, voire d'adapter pour assurer leur bonne maîtrise, y compris en répondant aux aspirations des citoyens à vivre dans des quartiers plus végétalisés. La rénovation des friches a permis de développer la ville tout en limitant la consommation de l'espace.

Les ressources humaines

La CRC note « une maîtrise des effectifs » de la ville et des dépenses salariales, notamment grâce à « une forte mutualisation des services avec la métropole ». Au 31 décembre, la commune comptait 1 596 équivalents temps plein. La part des agents contractuels (point particulièrement examiné par la CRC) est passée de 4,6 % à 10 %. « Une hausse qui s'explique, d'une part par des difficultés de recrutements en raison d'une faible attractivité de la fonction publique et d'autre part par une augmentation des arrêts-maladies. » Dans sa réponse, la ville rappelle que sa politique de ressources humaines va au-delà des chiffres : elle investit dans la qualité de vie au travail, l'égalité professionnelle, la formation et l'innovation managériale. La ville est d'ailleurs doublement labellisée « égalité professionnelle femmes-hommes » et « diversité » par l'AFNOR.

La Cité internationale de la gastronomie et du vin

La CRC note que le projet est « réussi d'un point de vue urbanistique », – reconversion d'une friche urbaine et valorisation d'un site emblématique en conjuguant patrimoine, architecture contemporaine et intégration harmonieuse dans le tissu urbain. Sur cette opération de grande ampleur, elle formule plusieurs critiques liées au montage du projet lui-même. Dans sa réponse, la ville insiste au contraire sur sa volonté de limiter les risques financiers liés à ce projet d'une complexité particulière, l'ampleur des difficultés rencontrées (recours juridiques avec des décisions *in fine* favorables à la collectivité, Covid...) et les obstacles qu'elle a dû surmonter grâce à une capacité d'adaptation sans laquelle le projet aurait pu échouer. La CRC note que « si la forme du projet est aboutie, la commune ne pourra faire l'économie d'une réflexion stratégique en lien avec les partenaires économiques présents sur le site sur les conditions nécessaires à réunir pour permettre un rayonnement de la Cité conforme aux ambitions de départ ». La ville confirme sa fierté d'avoir fait émerger un projet ambitieux, en lien étroit avec l'État, et sa détermination à se mobiliser pour en assurer la pérennité et le développement.

Le patrimoine monumental

La CRC consacre un important chapitre de son rapport au patrimoine monumental historique de la ville. Elle en évoque tous les enjeux et note les efforts de la ville pour suivre l'état de conservation de son patrimoine. Deux opérations emblématiques en attestent particulièrement : la rénovation du musée des Beaux-Arts et celle de l'hôtel Bouchu dit d'Esterno qui abrite désormais la prestigieuse Organisation internationale de la vigne et du vin (OIV). D'autres rénovations de grande ampleur sont à venir dont celles des églises Notre-Dame et Saint-Philibert.

À noter Vous pouvez retrouver le document final issu de l'examen des comptes (rapport de la Chambre régionale des comptes et réponse officielle de la ville), la présentation et les débats du conseil municipal incluant les prises de paroles des élus de la majorité et des oppositions municipales sur dijon.fr





RENTÉE SCOLAIRE

DE L'AMBITION POUR NOS ENFANTS

Chaque rentrée est l'occasion de constater, sur le terrain, les avancées concrètes des chantiers menés dans les écoles publiques de la ville. Suppression des derniers préfabriqués, rénovation énergétique, désimperméabilisation de certains cours, sécurisation des abords des établissements... Dans le cadre de son Plan ambition éducative, la ville investit 75 millions d'euros sur 10 ans pour offrir aux enfants et équipes éducatives des conditions d'apprentissage et d'épanouissement optimales.



1 ÉCOLE PLEIN AIR

Reprise de l'étanchéité du toit terrasse du gymnase (60 000 €) en 2023 et 2024

2 GROUPE SCOLAIRE COLETTE

Rénovation énergétique en 2022 et rénovation intérieure en 2023 (2,8 millions €). Travaux de sécurisation (26 500 €) en 2023. Travaux sur les escaliers extérieurs de l'élémentaire (13 000 €) en 2025

3 GROUPE SCOLAIRE VICTOR HUGO

Renaturation de la cour d'école de l'élémentaire (235 000€) en 2023. Fusion avec l'école Marmuzots en 2023, rénovation complète de la maternelle et réhabilitation du bâtiment des logements de fonction en accueil de loisirs périscolaire et extrascolaire (3,7 millions €) et travaux de sécurisation (85 000 €) en 2024

4 ÉCOLE MATERNELLE ET ACCUEIL PÉRISCOLAIRE CHAMPS PERDRIX

Rénovation énergétique phase 1 (250 000 €) en 2025

5 ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE CHAMPOLLION

Rénovation intérieure partielle de l'accueil de loisirs (20 000 €). Travaux de remise en état suite à l'incendie (821 000 €) en 2023 et 2024. Travaux de sécurisation (188 000 €) en 2023 et 2024. Volets roulants motorisés (180 000 €) en 2024. Projet biodiversité (9 300 €) en 2025

6 GROUPE SCOLAIRE MONTMUZARD

Projet biodiversité (4 100 €) en 2024. Remplacement partiel des menuiseries (112 000 €) en 2023. Travaux de sécurisation (108 000 €) en 2023

7 GROUPE SCOLAIRE CHÂTEAU DE POUILLY

Installation de volets roulants électriques (200 000 €) en 2023 et projet de désimperméabilisation de la cour d'école de l'élémentaire (100 000 €) en 2025

8 GROUPE SCOLAIRE MANSART

Travaux d'isolation thermique et pose de volets roulants en maternelle (260 000 €) en 2023 et 2025. Travaux de sécurisation (104 000 €) en 2025

9 GROUPE SCOLAIRE PAULETTE LÉVY

Remise en peinture des salles de classe élémentaire, de la salle de motricité et des sanitaires en maternelle (35 000 €) et projet biodiversité (8 000 €) en 2025

10 ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE VOLTAIRE

Rénovation des sanitaires (180 000 €) en 2023 et 2024, démarrage des études pour supprimer les préfabriqués et rénover l'école (12 millions €) en 2025

11 GROUPE SCOLAIRE OUEST

Travaux de sécurisation (52 300 €) en 2025. Isolation et changement de menuiseries partiels en maternelle (120 000 €) en 2022. Réfection toiture et descentes d'eaux pluviales en élémentaire (40 000 €) en 2023

12 GROUPE SCOLAIRE DAMPIERRE

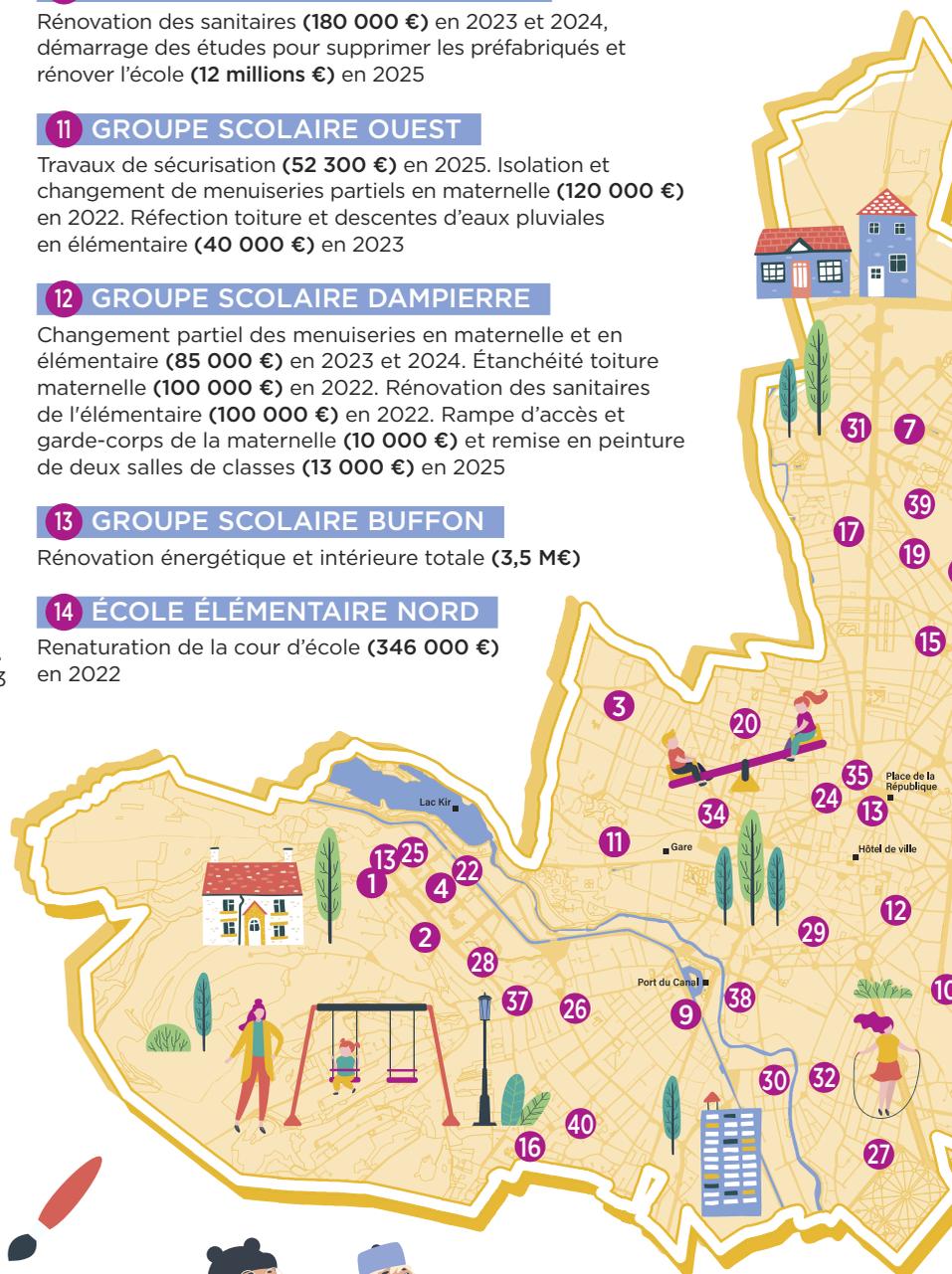
Changement partiel des menuiseries en maternelle et en élémentaire (85 000 €) en 2023 et 2024. Étanchéité toiture maternelle (100 000 €) en 2022. Rénovation des sanitaires de l'élémentaire (100 000 €) en 2022. Rampe d'accès et garde-corps de la maternelle (10 000 €) et remise en peinture de deux salles de classes (13 000 €) en 2025

13 GROUPE SCOLAIRE BUFFON

Rénovation énergétique et intérieure totale (3,5 M€)

14 ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE NORD

Renaturation de la cour d'école (346 000 €) en 2022



15 GROUPE SCOLAIRE MALADIÈRE

Désimperméabilisation de la cour d'école (109 000 €) en 2024. Installation de brasseurs d'air, remplacement partiel des menuiseries du restaurant scolaire et installation d'un abri vélos (130 000 €) en 2024 et 2025. Travaux de sécurisation (53 500 €) en 2023

16 GROUPE SCOLAIRE DES VALENDONS

Installation de volets roulants électriques en élémentaire et maternelle (75 000 €) en 2022 et 2024. Projet biodiversité (12 000 €) en 2024. Rénovation des offices et salles de restauration scolaire (143 000 €) en 2025

17 GROUPE SCOLAIRE ALAIN MILLOT

Installation de volets roulants électriques (50 000 €) en 2024. Rénovation toiture gymnase (50 000 €) en 2022

18 GROUPE SCOLAIRE FLAMMARION

Renaturation de la cour d'école de l'élémentaire (116 000 €). Installation de volets roulants, reprise de la toiture terrasse du gymnase, reprise des sols de la maternelle (110 000 €) en 2024. Modification de l'entrée de l'école élémentaire (40 000 €) et travaux de sécurisation (92 000 €) en 2025

19 ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE BEAUMARCHAIS

Rénovation des sanitaires (280 000 €) en 2024 et 2025 et travaux de sécurisation (121 000 €) de 2024 à 2025

26 GROUPE SCOLAIRE LARREY

Suppression des préfabriqués, rénovation énergétique et intérieure partielle, travaux d'aménagement (6,1 millions €) prévus en 2027

27 GROUPE SCOLAIRE COLOMBIÈRE

Suppression des préfabriqués, reconstruction d'un accueil de loisirs et d'une salle polyvalente, aménagements en maternelle et en élémentaire. Début des travaux (3,6 millions €) en 2026

28 GROUPE SCOLAIRE JEAN-BAPTISTE LALLEMAND

Rénovation énergétique et aménagements intérieurs prévus (6,2 millions €) en 2026 et 2027

29 GROUPE SCOLAIRE JOSÉPHINE BAKER

Suppression des préfabriqués, reconstruction partielle et rénovation (14 millions €) prévues de 2023 à 2027

30 ÉCOLE PETIT BERNARD

Projet biodiversité à l'élémentaire (6 800 €) en 2024, divers aménagements et restauration scolaire unique (5 000 €) en 2025

31 GROUPE SCOLAIRE LES COTEAUX DU SUZON

Toitures en maternelle (127 000 €) en 2023 et 2025. Renaturation de la cour élémentaire (367 000 €) en 2022

32 GROUPE SCOLAIRE CHEVREUL

Traitement acoustique des salles de restauration, rénovation et installation de climatisation dans les classes d'Unités localisées pour l'inclusion scolaire (Ulis) (72 000 €) en 2025

20 ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE MONTCHAPET

Installation de brise-soleil orientables (25 000 €) en 2025

21 GROUPE SCOLAIRE YORK

Agrandissement et rénovation du périscolaire et de l'extrascolaire (200 000 €) en 2024. Travaux de sécurisation (76 600 €) de 2024 à 2025

22 GROUPE SCOLAIRE ALSACE

Reprise de façade et installation de volets roulants de la maternelle (200 000 €) en 2024. Projet biodiversité à la maternelle (7 000 €) et rénovation énergétique du bâtiment périscolaire/associatif (250 000 €) en 2025

23 ÉCOLE MATERNELLE PETITES ROCHES

Projet biodiversité (10 200 €) en 2024

24 ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE TRÉMOUILLE

Occultations sur menuiseries (25 000 €) en 2025. Aménagement d'une unité d'accueil pour enfants autistes (110 000 €) en 2022 et 2023

25 GROUPE SCOLAIRE ANJOU

Rénovation intérieure de la maternelle et du restaurant scolaire (250 000 €) en 2024. Désimperméabilisation de la cour d'école élémentaire (160 000 €) en 2025

33 ÉCOLE MATERNELLE CLEMENCEAU

Toiture (95 000 €) en 2024. Travaux de sécurisation (24 000 €) en 2025

34 GROUPE SCOLAIRE DARCY

Travaux de sécurisation (72 000 €) et étanchéité du préau de l'élémentaire (50 000 €) en 2024. Adaptation des sanitaires maternels suite au déménagement du périscolaire (5 000 €) en 2025

35 ÉCOLE MATERNELLE DEVOSGE

Projet de rénovation à l'étude, montant prévisionnel : 2,8 millions €

36 GROUPE SCOLAIRE DRAPEAU

Projet biodiversité à la maternelle (9 100 €) en 2024. Travaux de sécurisation (68 000 €) en 2025

37 GROUPE SCOLAIRE EIFFEL

Déconstruction des préfabriqués et rénovation (3,4 millions €) en 2029

38 GROUPE SCOLAIRE JEAN JAURÈS

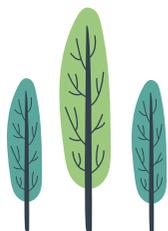
Travaux de sécurisation (36 000 €) en 2024

39 GROUPE SCOLAIRE LAMARTINE

Travaux de sécurisation (47 000 €) en 2024. Travaux d'aménagement de la cour de la maternelle (5 100 €) en 2024

40 GROUPE SCOLAIRE MONTS DE VIGNES

Projet biodiversité (9 100 €) à la maternelle en 2024. Création d'une entrée unique école/périscolaire et signalétique (30 000 €) en 2025



RENTÉE SCOLAIRE

CHANTIERS D'AVENIR

Pendant l'année scolaire 2025-2026, les travaux se poursuivent dans plusieurs établissements scolaires de la ville. Zoom sur les principaux chantiers, votés en conseil municipal ou inscrits dans le Plan ambition éducative voté en 2021, et sur la nature des différentes interventions prévues.



Projection du futur groupe scolaire Colombière. ©Gallet Architectes.

Début de la démolition des préfabriqués à Colombière

Situé près du parc de la Colombière, ce groupe scolaire, qui accueille 180 enfants, fera l'objet d'importants travaux de rénovation et reconstruction, échelonnés sur 2 ans. Le projet (3,6 millions d'euros) prévoit la création d'un bâtiment central d'environ 525 mètres carrés – avec un accueil de loisirs et une salle polyvalente ouverte aux associations – et d'un parvis commun qui desservira tous les espaces du complexe. Le premier des deux préfabriqués, celui de l'école élémentaire, destiné jusqu'à présent à l'accueil de l'Unité localisée pour l'inclusion scolaire (Ulis), a été détruit cet été. Le chantier se poursuit en septembre avec la construction du nouveau bâtiment de l'accueil de loisirs péri et extrascolaire, début 2026. Des travaux pour réaménager certains espaces seront ensuite engagés dans les deux écoles.

Réhabilitation pour Larrey

Grâce à un investissement de 6,1 millions d'euros, ce groupe scolaire situé avenue Eiffel, accueillant 290 élèves au total, ainsi que 220 enfants en moyenne pour le périscolaire, pourra bénéficier d'une rénovation d'ampleur. Le projet prévoit une réorganisation des différents bâtiments, l'aménagement de deux cours distinctes pour l'élémentaire et la maternelle, d'un restaurant scolaire commun aux deux écoles et la création d'un nouvel accueil périscolaire. Les travaux de rénovation globale, incluant un traitement thermique pour réduire de 60 % la consommation d'énergie, sont actuellement en phase d'étude.

Joséphine Baker en phase d'extension

Dans ce groupe scolaire en plein cœur du site patrimonial remarquable, les travaux de rénovation, engagés à l'été 2023, doivent durer jusqu'en 2027. Ce chantier (14 millions d'euros) prévoit la construction de nouvelles extensions, avec une salle polyvalente accessible par une entrée dédiée et une nouvelle entrée principale. Les cours de récréation seront végétalisés, pour offrir aux 225 enfants de la maternelle et de l'élémentaire un cadre de jeu privilégié, et les bâtiments réhabilités pour être plus économes. Après les travaux de rénovation des bâtiments de l'école maternelle, de l'espace périscolaire et du restaurant scolaire qui ont démarré en juillet 2025, la démolition du dernier préfabriqué, de l'ancien gymnase et les travaux à l'école élémentaire débuteront fin 2026.



Projection de la future entrée du groupe scolaire Joséphine Baker. ©RHB Architectes.

Restructuration à l'étude pour Voltaire

Après la rénovation des sanitaires de l'école élémentaire, qui s'est déroulée en deux phases entre l'été 2023 et l'été 2024, des études sont en cours pour supprimer les préfabriqués et rénover le groupe scolaire, aussi bien sur le plan énergétique que sur le plan esthétique en repensant certains espaces. Des ateliers de concertation avec les usagers (écoliers, enseignants, agents périscolaires, d'entretien, de restauration) sont prévus en octobre. Le chantier (12 millions d'euros) devrait se terminer en 2029.

Rénovation énergétique à Jean-Baptiste Lallemand

Au sein de ce groupe scolaire construit dans les années 1970, parmi les plus énergivores de Dijon, la priorité est donnée à la réhabilitation thermique des deux bâtiments de la maternelle et de l'élémentaire. Ces travaux, d'un coût prévisionnel de 6,2 millions d'euros, seront lancés début 2026 et concerneront tout d'abord l'élémentaire. En parallèle, quelques aménagements intérieurs permettront d'optimiser l'utilisation des locaux existants, avec l'intégration d'une école de musique associative et de l'accueil de loisirs extrascolaire Marie-Noël. Le chantier, qui se poursuivra du côté du bâtiment maternel entre la fin 2026 et l'été 2027, se terminera par des travaux de traitement énergétique au niveau du troisième bâtiment de l'ensemble, mis à disposition des associations de la ville.



Projection de la future école de musique associative. ©Studio Mustard.

RENTÉE SCOLAIRE

APPRENDRE, DÉCOUVRIR, GRANDIR ENSEMBLE

La ville accompagne les enfants tout au long de leur journée, en dehors des temps scolaires. Des repas équilibrés le midi à l'éveil artistique, en passant par le sport et les activités périscolaires et extrascolaires, la ville œuvre sur tous les fronts. Focus sur l'éveil artistique et sur l'apprentissage du vélo.



Le vélo comme passeport vers l'autonomie

Apprendre à faire du vélo, c'est bien. Mais apprendre à circuler en sécurité, c'est encore mieux ! Voilà tout l'enjeu du programme « Savoir rouler à vélo » proposé chaque année par la ville aux classes de CM1 et CM2 des écoles publiques. En 10 heures de formation progressive, les enfants acquièrent des bases : maîtrise de l'équilibre, gestion de la trajectoire, anticipation des obstacles, respect des règles de circulation... Encadrés par des éducateurs spécialisés, ils évoluent d'abord en milieu protégé, puis passent à la mise en situation réelle. En juin dernier par exemple, pour valider leur formation, les enfants ont pu s'exercer dans le secteur de la plaine des Sports, sur un parcours balisé de 1,5 kilomètre. Casque sur la tête, chasuble orange sur le dos, chaque élève s'élance seul sur le circuit, sous l'œil attentif d'une quinzaine d'adultes présents pour veiller à sa sécurité et évaluer ses compétences. « L'enfant est autonome pour prendre les décisions, de s'arrêter au bon moment et, plus généralement, de montrer qu'il est capable de se déplacer en respectant le code de la route », explique Joël, éducateur municipal. La validation du programme repose sur trois savoirs fondamentaux : pédaler, circuler, et rouler à vélo. L'an dernier, 860 élèves âgés de 6 à 11 ans et issus de 21 groupes scolaires ont ainsi été formés.



« Avant, je faisais peu de vélo. Les séances à l'école m'ont beaucoup aidée. J'ai progressé et maintenant je me sens plus à l'aise... sauf quand j'ai oublié de vérifier au rond-point ! J'ai compris qu'il faut toujours être attentif pour éviter les accidents. »

Maéllys, 10 ans



« Je savais déjà rouler, mais avec cette formation, j'ai appris à mieux gérer la circulation. Il faut penser aux pistes cyclables, rester concentré, surtout quand il y a du monde autour. »

Mohamed, 11 ans



« Je fais du vélo le week-end avec ma famille. Pour l'épreuve, j'étais presque seule à rouler, c'était un peu stressant mais j'ai réussi à rester calme. C'était une bonne expérience. »

Julia, 11 ans



Culture, histoire et éducation

Labellisée « 100 % Éducation artistique et culturelle (EAC) » depuis 2022, Dijon propose 4 000 heures d'activités artistiques aux enfants des crèches et écoles, en lien étroit avec les associations ou établissements culturels locaux.

Objectif : éveiller leur curiosité, nourrir leur créativité et encourager l'ouverture aux autres. Parmi les projets menés en 2024-2025, le musée de la Vie bourguignonne et une classe de 6^e du collège Gaston-Bachelard ont redonné vie à la devanture du magasin de porcelaines et faïences de Pierre Cretin, installé au 29 rue des Godrans de 1915 à 2008. Acquis par le musée en 2011, la devanture n'avait encore jamais été présentée au public. « *Nous manquions d'éléments d'information pour accompagner sa présentation. Nous avons proposé aux élèves d'imaginer ce qu'on pouvait trouver à l'intérieur de ce magasin* », explique Vicky Buring, responsable scientifique des collections ethnologiques. Accompagnés par l'artiste Camille Seveno, les jeunes ont mené un travail d'enquête et de création : immersion dans les collections de faïences, récolte d'argile, expérimentation des techniques de céramique... « *Nous avons appris plusieurs techniques : à la main avec des colombins, à la plaque, du pincé, et même la tour de potier* », explique le jeune Baptiste. Leurs œuvres – tasse à l'effigie d'une grenouille, pots de moutarde, etc. – sont exposées jusqu'à fin octobre aux côtés de pièces historiques. Cette installation enrichit le parcours permanent du musée dont une salle entière est dédiée à la faïence dijonnaise, ses techniques, son histoire et ses cinq grandes manufactures implantées dans la cité entre 1664 et 1848.

 Musée de la Vie bourguignonne - 17, rue Sainte-Anne.
Ouvert tous les jours sauf le mardi : de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h.

Dijon simplifie la vie des familles

Jusqu'ici répartis par âge, les enfants du centre de loisirs Balzac étaient accueillis à Drapeau pour les maternelles et dans les locaux de la maison Maladière pour les élémentaires. Dès cette rentrée, l'accueil de loisirs Balzac est supprimé pour simplifier la vie des familles. Désormais, deux structures – Drapeau (rue du Général-Fauconnet) et Maladière (rue Régnard) – accueillent les enfants de la maternelle au CM2, permettant aux fratries d'être réunies sur un même site. Chaque centre, doté de sa propre direction, fonctionne les mercredis après-midi et pendant les vacances scolaires. Le mercredi, Drapeau reçoit en priorité les enfants des groupes scolaires Alain-Millot, Beaumarchais et Drapeau ; Maladière ceux des groupes scolaires Lamartine et Maladière.



GRANDIRENSEMBLE.DIJON.FR

C'est l'adresse de la plateforme numérique qui regroupe tous les services et activités proposés par la ville et ses partenaires aux familles pour leurs enfants.

RENTRÉE SCOLAIRE

SUR LA ROUTE DE L'ÉCOLE

Et si, cette année, on allait à l'école, ensemble, à pied ? Dans le quartier Montchapet, un pédibus a vu le jour à l'initiative de parents d'élèves, avec le soutien de la ville. Écologique, bon pour la santé, créateur de liens : ce nouveau service a tout pour plaire.

Du lundi au vendredi, chaque matin à heure fixe, une quinzaine d'enfants du quartier rejoignent « le Montchapédibus » à l'arrêt le plus proche de chez eux. Vêtus de gilets fluorescents, ils avancent en petit groupe, encadrés par un ou plusieurs parents bénévoles. Et voilà le cortège qui chemine sur les trottoirs du quartier ! Le projet a démarré grâce à la mobilisation d'un noyau de parents convaincus. Parmi eux, Julien : « *Beaucoup de familles du quartier se déplacent déjà à pied ou à vélo. Alors on s'est demandé comment encourager encore davantage ces mobilités douces. On a proposé plusieurs idées à la rentrée dernière, et le pédibus a tout de suite séduit.* »

Un projet collectif

Restait à passer à l'action. Pour concrétiser le projet, les parents ont pu compter sur l'appui de la ville, qui les a conseillés tout au long de la démarche. Ils ont également adhéré à l'association Prévention MAIF, qui a mis à leur disposition une plateforme numérique facilitant l'organisation : « *C'est devenu simple : inscription des enfants, planification des trajets, répartition des accompagnants, feuille de route, notification d'arrivée... Tout est centralisé !* » La ville a aussi soutenu activement la mise en place du Montchapédibus : installation de panneaux signalant les arrêts, sécurisation des itinéraires, et même lancement de travaux pour améliorer la « marchabilité » dans le quartier – avec de nouveaux passages piétons, des bordures abaissées, et la suppression de points dangereux.

Le pédibus recrute

Depuis sa mise en service au printemps dernier, le pédibus a déjà séduit de nombreuses familles. Les enfants bougent, prennent confiance, apprennent les bons réflexes de circulation. Les parents, eux, tissent des liens, partagent les trajets et gagnent un temps précieux quand ils n'accompagnent pas. Prochaine étape ? Élargir la troupe. Car plus le groupe grandit, plus le dispositif gagne en efficacité.



Vitesse limitée, quartier apaisé

Conformément aux nombreuses demandes des habitants, la ville limite désormais à 30 km/h la circulation dans le secteur sud du quartier Montchapet. Afin de renforcer l'apaisement du quartier, des aménagements complémentaires de sécurité ont été réalisés à l'intérieur de la zone 30 : rue Jacques-Cellerier, rue du Colonel Victor-Marchand, et au croisement des rue Courtois et Montmartre. Une concertation a été menée avec les habitants pour affiner cette expérimentation.



GRAINES D'AVENIR

Depuis 10 ans, le multi-accueil municipal Petit-Cîteaux cultive une approche où la nature est au cœur de l'éveil des tout-petits. Grâce à un nouveau jardin aménagé par la ville, petits et grands profitent désormais d'un espace pour grandir au rythme des saisons.



14

C'est le nombre de multi-accueils municipaux.

Depuis le printemps, les tout-petits du multi-accueil Petit-Cîteaux passent encore plus de temps en extérieur. Déjà habitués à la « crèche du dehors », ils profitent désormais d'un jardin arboré spécialement aménagé par la ville pour jouer, apprendre et découvrir la nature autrement. Une piste permet de faire du tricycle, des carrés potagers accueillent fraises, tomates et herbes aromatiques au fil des saisons. Les enfants touchent, sentent, goûtent, observent. « Il y a des plantes à caresser, des oiseaux à écouter, des chats, parfois même des hérissons ! », sourit Maryline, auxiliaire de puériculture. « En juin, ils ont semé des graines qui donneront un parterre de fleurs bleues l'an prochain. » Quand le temps le permet, toutes les activités se déroulent dehors : les repas, les activités manuelles et même la sieste. Installés sur des tapis à l'ombre d'une toile, les enfants s'endorment avec le bruit des oiseaux. Et même s'il pleut ou s'il neige, pas question de rester enfermés. « Avec un poncho, des bottes, les flaques deviennent un terrain de jeu. Et quand il neige, on fait des bonhommes ! », raconte Aciba, éducatrice de jeunes enfants.

Familles et collectivité unies autour d'un projet commun

Ce nouvel espace est le fruit d'un travail collectif entre les familles, l'équipe du multi-accueil municipal et ses partenaires – la Caisse d'allocations familiales (Caf) et le Cercle laïque. Des parents se sont investis dès le début dans le projet, notamment lors de cafés participatifs. « Quand on vit en appartement, c'est une chance de voir son enfant évoluer toute la journée à l'extérieur », souligne Anne, maman et architecte, qui a dessiné le plan du jardin. Maxime, papa de deux filles, confirme : « Rose a adoré cet espace, et pour Alix qui est très curieuse, le jardin est une source permanente de découvertes. » En apprenant à observer, à écouter la nature, ils développent leur sensibilité, leur confiance et grandissent en harmonie avec leur environnement.

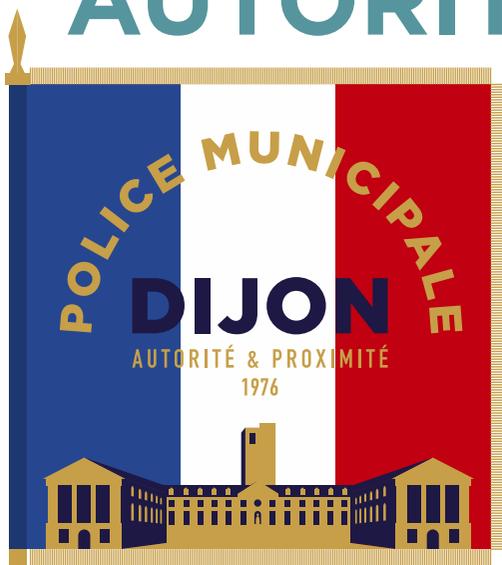
Quel mode de garde pour mon enfant ?

La prise en charge des Dijonnais de moins de 3 ans est assurée par des structures d'accueil petite enfance en gestion municipale ou privée, ainsi que chez les assistants maternels. Pour choisir le mode d'accueil qui vous convient et connaître les démarches d'admission, rendez-vous sur dijon.fr. Vous pouvez aussi obtenir des renseignements en appelant OnDijon au 0800 21 30 00 ou en vous rendant dans les relais petite enfance, sur rendez-vous ou lors des permanences les mardis et jeudis de 14h à 18h.

Informations sur dijon.fr

TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

POLICE MUNICIPALE AUTORITÉ ET PROXIMITÉ



Les policiers municipaux dijonnais se rassemblent sous un nouvel étendard aux couleurs très locales. Plus qu'un emblème, il incarne les valeurs de proximité avec les Dijonnais et de respect que les agents défendent au quotidien.

Dévoilé début juillet à l'approche de la fête nationale, le nouvel étendard de la police municipale de Dijon incarne la reconnaissance et l'attachement que la ville porte à ses agents. Symbole d'un engagement quotidien au service de l'intérêt général, il reflète aussi les fondements de leur identité professionnelle. Deux mots s'y détachent : autorité et proximité. Inscrits sur l'écusson, avec le palais des Ducs en arrière-plan, ils résument l'esprit de ce service public de terrain. Désormais arboré sur les uniformes des policiers municipaux, cet emblème rappelle les valeurs portées par les agents. « *L'étendard est le fruit d'un travail de réflexion sur nos valeurs, ce que nous sommes, et la manière dont nous sommes perçus* », explique Samid El Ouahidi, directeur de la police municipale.

Quelles sont les valeurs portées par la police municipale de Dijon ?

Autorité au service de l'intérêt général

Troisième force de sécurité intérieure en France, la police municipale occupe une place essentielle dans la préservation de l'ordre public local. Elle travaille en complémentarité avec la police nationale, placée sous l'autorité de l'État et garante de la sécurité. Sa priorité : veiller à la tranquillité publique, au plus près des Dijonnais. Ses agents contrôlent le respect des arrêtés municipaux, sanctionnent les infractions et contribuent chaque jour à faire vivre les règles du bien-vivre ensemble.

Proximité avec les habitants

Dans les neuf quartiers de la ville, les policiers municipaux agissent chaque jour au plus près des Dijonnais. Présents dans les rues, aux abords des écoles, dans les parcs et jardins, dans les transports publics, ils veillent à la tranquillité publique. Ils mènent aussi des actions de prévention et de sensibilisation, notamment en matière de sécurité routière et de lutte contre les conduites à risque, dont la consommation de drogues. Par leur présence et leur écoute, ils incarnent une police du quotidien, humaine et accessible.

Comment est-elle organisée ?

La police municipale de Dijon s'organise autour de plusieurs unités complémentaires pour mieux répondre aux problématiques du terrain. Les deux sections de proximité, qui rassemblent une majorité des effectifs, assurent une présence quotidienne de 6h45 à 20h dans une approche « police de proximité ». L'équipe de nuit agit de 18h30 à 3h du matin, avec pour missions de participer à la régulation de la vie nocturne et de répondre aux troubles de voisinage. Créé en 2022, le Groupe de soutien et d'intervention (GSI) a quant à lui vocation à intervenir sur les problématiques de tranquillité publique de forte intensité appelant une réponse rapide et coordonnée. Cette unité a également pour mission de venir en appui des effectifs de police municipale agissant sur le territoire. Elle est aussi mobilisée pour mener des actions de sécurisation dans les transports publics. Enfin, le Centre d'informations et veille opérationnelle (Civo) est un centre de liaison et de coordination qui permet de recueillir les signalements des Dijonnais, de mobiliser les équipes de police municipale déployées sur le terrain, de coordonner l'action en matière de tranquillité avec la police nationale et d'exploiter le système de vidéoprotection en vue d'améliorer la surveillance de l'espace public et de vidéoverbaliser les infractions, notamment au code de la route. Enfin, une unité cynophile est en phase d'expérimentation depuis le début de l'année. Objectif : renforcer la capacité d'intervention nocturne et accroître l'effet dissuasif sur le terrain. La police municipale de Dijon s'est aussi dotée d'un pôle formation garantissant une professionnalisation de ses interventions.



Constituée en 1976, la police municipale de Dijon fêtera ses 50 ans en 2026.



100 agents au service de la tranquillité

Dijon compte désormais 100 policiers municipaux, avec l'arrivée récente de deux nouveaux agents. « En rejoignant la police municipale de Dijon, je souhaite accompagner le développement de la ville en sécurisant ses habitants. Cela passe par cette valeur de proximité, car nous exerçons un métier de secours à la personne », confie la nouvelle agente, qui voit dans le nouvel étendard un symbole fort : « Il incarne l'engagement de la ville à protéger à la fois ses habitants et ses agents. » Le deuxième nouvel arrivant partage cette vision : « Je voulais travailler dans une ville qui donne à sa police municipale les moyens d'agir. »

DÉFENSE NATIONALE

SOLIDAIRE AVEC LES MILITAIRES

Dijon est récemment devenue ville marraine du 511^e régiment du Train d'Auxonne. Ce partenariat renforce le lien entre civils et militaires au service de la République.

De 1998 à 2025, Dijon était la marraine de l'escadron de chasse 01.002 « Cigognes » de l'armée de l'Air et de l'Espace, initialement basé à Dijon-Longvic. Son transfert à Luxeuil-Saint-Sauveur (Haute-Saône) en 2011 et la dissolution de la base 102 en 2016 ont conduit la ville à réorienter son parrainage vers le 511^e régiment du Train d'Auxonne, plus proche. Ce nouveau partenariat vise à renforcer les liens entre la ville voisine et le régiment. Une cérémonie a officialisé ce rapprochement fin juin, place de la Libération, en présence du général Nicolas Filser. Elle a aussi marqué la passation de commandement entre le colonel Aymeric Andrieu et le colonel Loïc Bonal, ancien conseiller stratégique au cabinet du chef d'état-major de l'armée de Terre. Très applaudi, le colonel Andrieu a salué « l'esprit de corps » et l'excellence du 511^e régiment.

Le 511^e régiment du Train

Né en 1944 et basé depuis 1956 à Auxonne, le 511^e régiment du Train est spécialisé dans le ravitaillement par voie terrestre. Appartenant au commandement de la logistique des forces, sa mission est « d'assurer, dans le cadre de la projection d'une force, l'acheminement des unités et des ressources jusqu'aux premières lignes ». Depuis 2002, le 511^e régiment du Train s'est vu attribuer la spécificité « Montagne ». De l'Afghanistan au Sahel, il a servi sur de nombreux théâtres d'opérations extérieures. Le régiment réunit aujourd'hui plus de 1 000 femmes et hommes. Depuis la fermeture de la base aérienne 102, le 511^e régiment du Train est le seul corps militaire de première catégorie en Côte-d'Or et en Bourgogne. La garnison d'Auxonne a quant à elle une longue histoire : Napoléon Bonaparte y séjourna, notamment entre 1788 et 1791, au sein du régiment d'artillerie de La Fère.



Cérémonie le jeudi 26 juin devant le palais des Ducs et des États de Bourgogne.



Pour célébrer les 10 ans des Climats du vignoble de Bourgogne, une démonstration de tonnellerie s'est tenue en juillet au square des Bénédictins.



VILLE D'ART ET D'HISTOIRE

Du castrum de l'antique *Divio* à la Cité internationale de la gastronomie et du vin, deux mille ans d'histoire ont façonné Dijon et laissé leur empreinte dans la ville. Églises gothiques et romanes, imposant palais des Ducs et des États de Bourgogne, centaine d'hôtels particuliers... l'ancienne capitale du duché de Bourgogne abrite un patrimoine exceptionnel, avec plus de 200 édifices protégés au titre des monuments historiques. Épargné par les destructions des deux guerres mondiales, son centre historique bénéficie depuis près de 60 ans du statut de « site patrimonial remarquable », qui protège et met en valeur ses quartiers anciens.

Ce patrimoine ne se limite pas aux vieilles pierres, aussi majestueuses soient-elles. Il est vivant, en mouvement et sert la vie quotidienne des habitants. Chaque projet de restauration de monument historique est pensé en lien avec son usage futur, pour accueillir des expositions, des activités culturelles, des services publics ou des événements. En 2008, Dijon a obtenu le label national « Ville d'art et d'histoire », qui distingue les territoires engagés dans une action forte de connaissance, de transmission et de préservation du cadre de vie. Tout au long de l'année, services municipaux, institutions et associations œuvrent ensemble pour que les Dijonnais fassent vivre ce patrimoine, hérité d'un passé prestigieux et ouvert sur l'avenir. À travers ses neuf quartiers, Dijon poursuit son histoire, celle d'une cité en mouvement où tradition et modernité se mélangent.



Vue de Dijon
depuis le haut
de la tour
Philippe le Bon.



LA FORCE D'UN HÉRITAGE

Avec plus de 3 000 édifices recensés dans son centre historique dont 216 protégés aux monuments historiques, Dijon est un livre d'histoire à ciel ouvert.

L'histoire millénaire de la ville a légué un très riche patrimoine architectural que l'on peut aisément découvrir en parcourant les rues. Le développement de Dijon commence autour d'un site fortifié, un *castrum* gallo-romain établi au 3^e siècle. Sa richesse architecturale se consolide au Moyen Âge grâce à son statut de capitale, d'abord du duché de Bourgogne avec la tour Philippe le Bon comme emblème. Puis avec le rattachement de la Bourgogne au royaume de

France en 1477, Dijon devient une capitale provinciale et accueille les principales institutions royales. Le palais des États de Bourgogne et la place royale, aujourd'hui place de la Libération, consacrent ce statut prestigieux, tandis que les officiers royaux font ériger de somptueux hôtels particuliers. Au 19^e siècle, l'arrivée du chemin de fer transforme profondément la ville. Dijon, jusque-là ville de vigneron et d'artisans, devient un carrefour ferroviaire majeur. De nombreuses industries s'y instal-

lent et l'urbanisation progresse rapidement, donnant à la cité son visage moderne. Pour préserver et mettre en valeur cet héritage, la ville abrite depuis 1966 un « site patrimonial remarquable ». D'une superficie de 97 hectares – ce qui en fait l'un des plus vastes de France –, il correspond à son centre historique.

La ville devient une commune en 1183, ce qui permet à la bourgeoisie locale d'administrer librement la cité.

L'ÉLAN D'UN LABEL

Labellisée « Ville d'art et d'histoire » depuis 2008, Dijon affirme son engagement en faveur de la connaissance, de la restauration et du partage de son patrimoine exceptionnel.

Décerné par le ministère de la Culture, ce label valorise les territoires engagés dans une démarche active de connaissance, de conservation, de médiation et de soutien à la qualité architecturale du cadre de vie. Son enjeu principal est l'appropriation par les habitants de leur architecture et de leur patrimoine, un patrimoine vivant, en constante évolution. Dans le cadre du renouvellement du label « Ville d'art et d'histoire » pour la période 2026-2036, la ville de Dijon a choisi de mettre en avant quatre objectifs : développer la connaissance du patrimoine et en assurer la restauration ; explorer la diversité des patrimoines dijonnais au profit et avec les habitants ; proposer de nouveaux outils de valorisation du patrimoine pour tous les publics ; renforcer la formation et la sensibilisation des professionnels à l'architecture et au patrimoine.

ENTREtenir ET RESTAURER

Au service des Dijonnais, la ville l'est aussi de ses monuments, qui participent de l'identité de la cité. Restaurations emblématiques et chantiers à venir illustrent un engagement pour préserver ce patrimoine.

La rénovation du musée des Beaux-Arts, achevée en 2019, a permis la restauration d'une partie du palais des Ducs et des États de Bourgogne. Le grand chantier de la Cité internationale de la gastronomie et du vin, inaugurée en 2022, a, quant à lui, conduit à une restauration en profondeur de l'ancien hôpital général et de ses bâtiments médiévaux et modernes, tout en lui donnant une nouvelle vie. L'an dernier, l'hôtel Bouchu dit d'Esterno, rue Monge, a connu lui aussi une profonde restauration afin d'accueillir l'Organisation internationale de la vigne et du vin (OIV). Dans les années à venir, d'autres restaurations d'édifices protégés au titre des monuments historiques et appartenant à la ville sont prévues. Outre les églises Notre-Dame et Saint-Philibert, on peut citer la bibliothèque Colette située dans l'ancienne église Saint-Étienne, la salle de Flore du palais des Ducs, le cellier de Clairvaux, le fort de la Motte-Giron, ainsi que l'ancienne église Saint-Anne qui abrite le musée d'Art sacré.



L'hôtel Bouchu dit d'Esterno, un hôtel particulier du 17^e siècle classé au titre des monuments historiques, a été réhabilité par la ville en 2024.



L'église Notre-Dame et la chapelle de l'Assomption vont bientôt entrer dans une phase de travaux pour garantir sa sécurité et préparer sa restauration.

Mieux connaître Dijon grâce aux fouilles archéologiques

La ville de Dijon et l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap) ont renouvelé leur convention de partenariat culturel et scientifique. Les fouilles archéologiques menées ces dernières années par l'Inrap, par exemple autour de l'église Saint-Jean dans le cadre du réaménagement de l'axe Monge-Bossuet, ou plus récemment lors des travaux au groupe scolaire Joséphine Baker, ont permis d'approfondir considérablement la connaissance de Dijon.

PRÉSERVER ET VALORISER

La politique de préservation du riche patrimoine dijonnais mobilise de nombreux services municipaux, ainsi que des partenaires institutionnels et associatifs.

À cœur de cette dynamique, la ville de Dijon joue un rôle central, via sa direction de la valorisation du patrimoine. Cette dernière s'attache à le rendre vivant et accessible à tous, en proposant une programmation culturelle riche et diversifiée, notamment grâce au 1204 - Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine. Dijon développe également de nombreuses actions de médiation culturelle à destination des habitants comme des touristes, adultes ou enfants, avec l'édition de brochures, l'organisation de visites thématiques et des contenus disponibles en ligne. Dijon Bourgogne Tourisme & Congrès organise aussi de très nombreuses visites et activités liées au patrimoine de la ville.

Des associations au service du patrimoine de Dijon

Un maillage important d'associations vient améliorer la connaissance de l'histoire et du patrimoine de Dijon. L'Académie des sciences, arts et belles lettres ; Dijon Histoire et Patrimoine ; l'Institut pour une meilleure connaissance de l'histoire urbaine et des villes (Icovil) ; Eiffel né à Dijon ; Les amis(es) du château de Pouilly, par exemple, constituent ainsi des structures précieuses pour valoriser l'histoire de Dijon, notamment grâce à la mise en œuvre de programmes d'activités regroupant conférences et visites. Certaines d'entre elles publient également des revues et ouvrages de référence.



Informations sur patrimoine.dijon.fr

Pour suivre toute l'actualité du patrimoine, vous pouvez vous abonner à « Dijon, Ville d'art et d'histoire - Le 1204 » sur Facebook ou @Dijonpatrimoine_le1204 sur Instagram.

UN CENTRE-VILLE SI CHOUETTE



C'est dans l'hypercentre de Dijon, largement piétonnier depuis 2010, que se situe son quartier historique, d'une diversité patrimoniale exceptionnelle.

Déambuler dans le centre de Dijon, c'est découvrir, à chaque coin de rue, toute la richesse d'un patrimoine préservé. Le temps d'une promenade, son histoire millénaire se donne à voir. Le *castrum* de *Divio* est mentionné pour la première fois par l'évêque et chroniqueur Grégoire de Tours au 6^e siècle. Si son emplacement existe depuis l'Antiquité, c'est au Moyen Âge que Dijon commence à rayonner. Choisie en 1031 comme capitale par le duc de Bourgogne Robert 1^{er}, la ville devient un centre politique et religieux. Outre les puissantes abbayes Saint-Étienne et Saint-Bénigne, dont l'abbatiale est devenue cathédrale de Dijon, l'église Notre-Dame, avec sa cinquantaine de chimères, est édifiée au 13^e siècle.

Le prestige des ducs de Bourgogne

De 1363 à 1477, le faste de la dynastie des « grands ducs d'Occident » de la dynastie des Valois accentue encore le rayonnement de Dijon. C'est de cette époque que date la construction de l'hôtel ducal et de la tour Philippe le Bon, qui domine le centre-ville de ses 46 mètres de haut. Un autre vestige témoignant du pouvoir des ducs est la Chartreuse de Champmol, dont subsiste encore aujourd'hui le Puits de Moïse, chef-d'œuvre de la sculpture médiévale et accessible toute l'année gratuitement dans le parc du centre hospitalier La Chartreuse. Étroites et sinueuses, les rues Verrerie et Amiral Roussin, avec leurs maisons à pans de bois à encorbellement, donnent une idée du Dijon de la fin du Moyen Âge.

Une centaine d'hôtels particuliers

Lors du rattachement de la Bourgogne au domaine royal, en 1477, Dijon devient capitale de province et siège de l'assemblée des États et des cours



Sur un contrefort de l'église Notre-Dame, la chouette est un emblème de la ville.

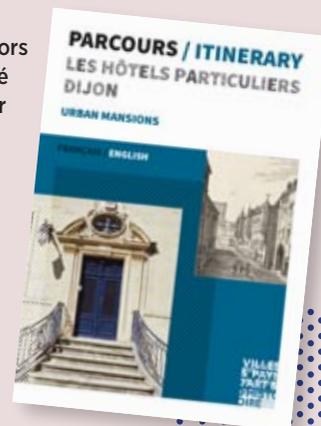
souveraines. Officiers et parlementaires y font bâtir de nombreux hôtels particuliers, dont une centaine a été préservée. Propriété de la ville depuis 1961, le célèbre hôtel de Vogüé, rue de la Chouette, ravit les visiteurs avec son style décoratif raffiné proche de la Renaissance italienne et son jardin réaménagé l'an dernier par la ville. C'est aussi à cette période que l'on doit la métamorphose de l'hôtel ducal en palais classique majestueux, qui s'accompagne de l'aménagement d'une place royale, aujourd'hui place de la Libération. Les siècles qui suivent marquent également de leur empreinte le paysage du centre-ville.

La splendeur de la maison aux Trois Visages

Joyau médiéval du 15^e siècle, la maison aux Trois Visages dévoile aujourd'hui ses façades restaurées, point d'orgue d'un chantier lancé en avril 2023 dans le cadre de l'opération « Façades Liberté ». Depuis 2018, la ville apporte un soutien financier aux propriétaires qui souhaitent rénover les façades de leur immeuble de la rue de la Liberté, embellie par la piétonnisation et la rénovation du musée des Beaux-Arts. La première phase a permis de restaurer vingt et un bâtiments, dont trois monuments historiques. Fort de ce succès, un second volet est engagé jusqu'en 2027 sur le tronçon « des arcades », entre les places François-Rude et de la Libération.



Découvrez les hôtels particuliers de Dijon lors d'un parcours proposé sur patrimoine.dijon.fr



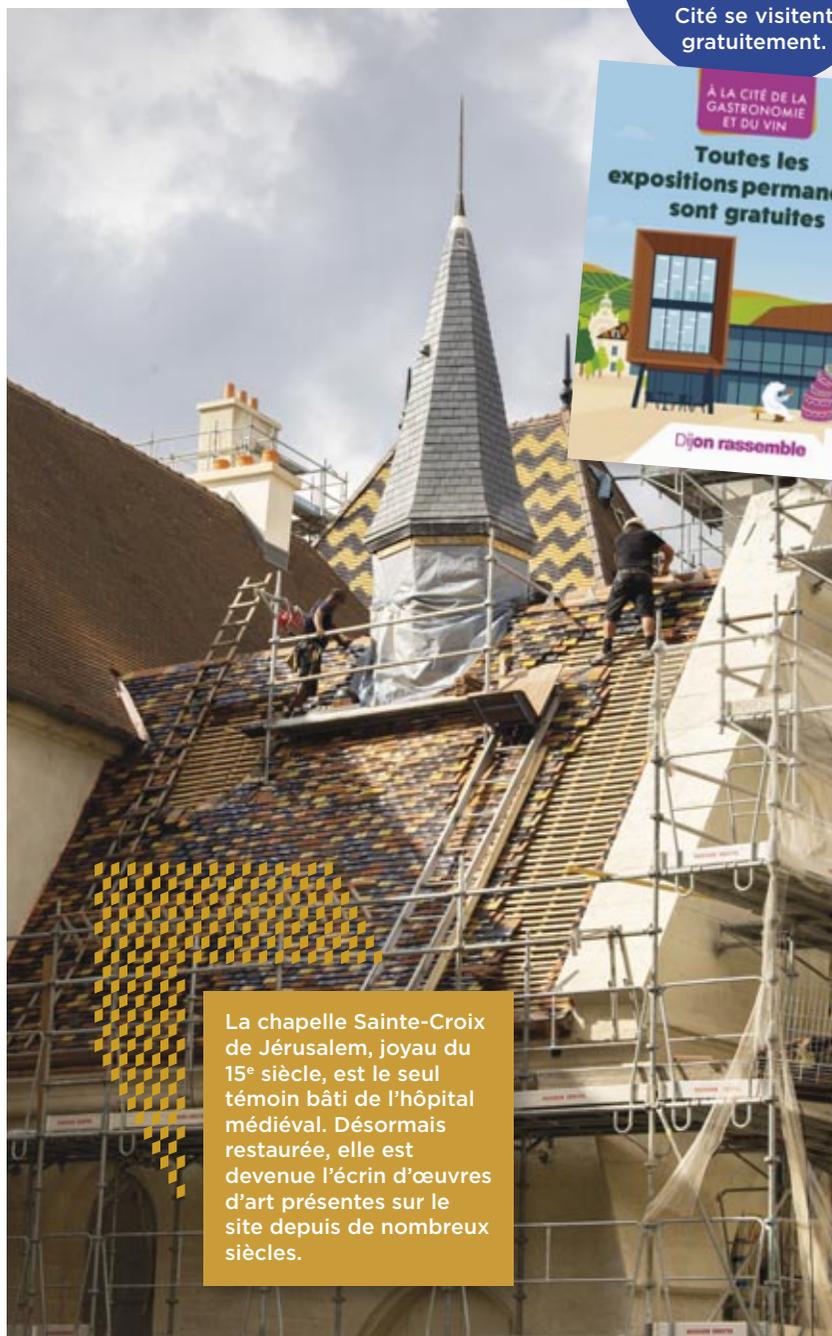
DE L'HÔPITAL À LA CITÉ

La Cité internationale de la gastronomie et du vin conjugue histoire et modernité. Entre chapelles restaurées, apothicairerie du 17^e siècle et architecture contemporaine, elle a donné un nouveau souffle à un site emblématique.

Inaugurée en 2022, la Cité internationale de la gastronomie et du vin s'inscrit dans la longue histoire d'un lieu plusieurs fois centenaire historiquement dédié à l'hospitalité. C'est là que le duc Eudes III de Bourgogne fonde au début du 13^e siècle l'hôpital du Saint-Esprit. Le lieu se situe alors aux portes de Dijon. Si l'établissement est détruit au tournant des années 1780, il subsiste néanmoins des monuments liés à l'hôpital médiéval. Le plus ancien est la chapelle Sainte-Croix de Jérusalem, bâtie en 1459. Restaurée et mise en valeur par une scénographie sobre et contemporaine, elle a retrouvé son aspect originel. Occupant une partie de l'ancienne salle des malades et reconnaissable à son élégante façade, une autre plus grande chapelle, rebaptisée « chapelle des Climats et des terroirs », accueille aujourd'hui un espace d'exposition consacrée aux spécialités gastronomiques et viticoles de la Bourgogne. Le 1204 - Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine héberge quant à lui une magnifique apothicairerie datant du début des années 1960. Une précieuse collection de pots en faïence, dont une soixantaine datée de 1741 et issue des vestiges de la pharmacie de l'ancien hôpital général, est exposée. En extérieur, le long de l'Ouche, la terrasse Berbisey accueille l'arbre de la Liberté, un platane planté en 1798, ainsi qu'une copie du Puits de Moïse érigée en 1508, qui a bénéficié cet été d'une campagne de restauration. Si la Cité rend hommage au passé, elle est également tournée vers l'avenir. Réhabilité, le bâti ancien a intégré des constructions contemporaines ambitieuses, comme le canon de lumière en acier corten qui s'avance sur le parvis de la Cité, ainsi que 92 logements dans l'ancien hôtel-Dieu.



Retrouvez l'histoire de l'ancien hôpital général de Dijon ainsi que l'intégralité des brochures de *Dijon, Ville d'art et d'histoire* sur patrimoine.dijon.fr



La chapelle Sainte-Croix de Jérusalem, joyau du 15^e siècle, est le seul témoin bâti de l'hôpital médiéval. Désormais restaurée, elle est devenue l'écrin d'œuvres d'art présentes sur le site depuis de nombreux siècles.

GRATUIT

Toutes les expositions permanentes de la Cité se visitent gratuitement.



Dijon et ses toits vernissés

Avec leurs motifs en losanges vert, rouge et or ou en chevrons dorés sur fond noir, les toitures vernissées sont une caractéristique des paysages bourguignons. À Dijon, elles sont particulièrement nombreuses et emblématiques, notamment sur les édifices historiques du centre-ville. Héritées de la fin du Moyen Âge, ces toitures témoignent du goût prononcé pour la couleur et l'ornementation dans l'architecture gothique. Au-delà de leur valeur esthétique, elles traduisent aussi un certain savoir-faire artisanal, propre aux tuileries bourguignonnes de l'époque.

LE PATRIMOINE PRÈS DE CHEZ VOUS

Le patrimoine dijonnais, riche et singulier, se dévoile dans tous les quartiers de la ville. Au coin d'une rue, au détour d'une façade, dans un parc ou sur une place, il raconte l'histoire de la ville et témoigne de ses évolutions. Ouvrez les yeux !



QUARTIER BOURROCHES – PORT DU CANAL – VALENDONS – MONTAGNE SAINTE-ANNE

Oui, Dijon, métropole française la plus éloignée des océans, dispose bien d'un port ! C'est en 1808 qu'est inauguré le tronçon du canal reliant Dijon à la Saône. Le « port du canal » génère une activité croissante mais le quartier, avec ses vignes et cultures, est longtemps très peu peuplé. Au début du 20^e siècle, les Grandes Minoteries s'installent à proximité, et de nombreux hangars et garages stockent des équipements liés aux transports, comme des tramways. Grâce aux compagnies de chemin de fer qui achètent des terrains pour y

loger leurs employés, le quartier gagne de nombreux habitants ; en 1927, le chemin des Bourroches devient boulevard. Après les destructions de la Seconde Guerre mondiale, le secteur est rebâti, avec un accent mis sur la construction de quartiers résidentiels et d'immeubles à loyers modérés. Le retour du tramway en 2012 est venu insuffler un nouveau dynamisme au quartier, où de nouveaux logements ont été construits ces dernières années. Le jardin du port du Canal a quant à lui bénéficié d'ambitieux travaux d'embellissement achevés à l'été 2025.



Saurez-vous reconnaître ces lieux ? À vous de jouer !



Au port du Canal, ce monument est appelé...

INDICE Érigé à la fin du 18^e siècle, il célèbre le début d'un grand chantier reliant la Saône et la Seine par le canal de Bourgogne. Commandé par le prince de Condé, il portait à l'origine les visages royaux, aujourd'hui disparus. Sur ses faces, les points cardinaux guident le regard.

Réponse : L'obélisque.

Rue du 5^e régiment de Tirailleurs marocains, ce détail sur un bâtiment se situe au cœur du...

INDICE Longtemps dédié à l'artillerie après 1870, ce vaste site militaire abritait d'imposants bâtiments de stockage, deux anciens magasins à poudre et a accueilli l'armée américaine après 1944.



Réponse : Jardin de l'Arsenal.



Pour en découvrir davantage, parcourez la brochure *Dijon / 1,2,3... quartiers ! Bourroches - Port du Canal - Valendons - Montagne Sainte-Anne* sur patrimoine.dijon.fr



Avenue Jean-Jaurès, cette façade appartient à...

INDICE L'établissement a ouvert en 2014 au sein d'un ancien bâtiment de l'habillement de l'armée, la « Halle Bonnote », installé à proximité des anciennes Grandes minoteries dijonnaises.



Réponse : La Minoterie, scène conventionnée art, enfance, jeunesse.

Mémoire des Bourroches

Le musée de la Vie bourguignonne et les Archives municipales préparent pour l'automne 2027 une exposition dédiée à la mémoire ouvrière cheminote et à l'histoire du quartier des Bourroches. Fondée sur des collections, des prêts et des entretiens menés par l'ethnologue Noël Barbe, cette démarche s'ouvre à tous ceux qui souhaitent y contribuer. Pour rejoindre le groupe de travail, contactez : musees@ville-dijon.fr ou archives-municipales@ville-dijon.fr ou téléphonez au 03 80 48 80 90 ou au 03 80 74 53 82.





QUARTIER CHEVREUL - PARC

Jusqu'au 19^e siècle, ce secteur du sud-est de Dijon est une large plaine agricole, à l'exception des allées et du parc de la Colomnière, aménagés à la fin du 17^e siècle. L'essor démographique de la ville entraîne la construction de maisons et la création de la place Saint-Pierre, qui deviendra la place Wilson en 1918, en hommage à Woodrow Wilson, alors président des États-Unis, en reconnaissance de l'entrée en guerre des États-Unis aux côtés de la France pendant la Première Guerre mondiale. Le quartier accueille bientôt de riches demeures bourgeoises, avant de connaître une urbanisation rapide à partir des années 1970, avec l'édification

d'immeubles collectifs. À la même époque, le secteur des anciennes tanneries des bords de l'Ouche, situé au nord-ouest des Allées, bénéficie d'un plan d'aménagement, d'embellissement et d'extension de la ville : 300 logements y sont construits. Au sud, la rue Chevreul donne son nom au quartier ; on y trouve notamment la piscine du Carrousel, ouverte en 1952 et rénovée par la ville en 2019, qui tient son nom d'une parade équestre qui s'est tenue ici en 1876. Au sud-est, l'écocité « Jardin des maraîchers » est en cours d'aménagement sur le site d'anciens abattoirs complètement abandonnés.



Le temple d'amour datant du 17^e siècle se situe dans...

INDICE Avec son tracé en forme d'étoile, ce domaine boisé de 33 hectares est un lieu prisé des Dijonnais. Créé au 17^e siècle par Louis II de Bourbon-Condé, il fut aménagé par un élève de Le Nôtre. Classé depuis 1925 au titre des monuments historiques, il est labellisé EcoJardin depuis 2016 pour sa gestion écologique.

Réponse : Le parc de la Colomnière.



Place Jacques Prévert, cette statue porte le nom de...

INDICE Au cœur de l'îlot du Petit-Cîteaux, une figure féminine en béton semble jouer avec le vent. Son visage, encadré de longs cheveux ondulants, évoque Ondine, muse de la poésie.



Réponse : Femme au vent de Denis Mondineu.

Au rond-point Edmond-Michelet, cet édifice est appelé...

INDICE Ce monument imposant rend hommage aux Dijonnais tombés pendant la Première Guerre mondiale. Inauguré en 1924, il est unique en son genre : chacune de ses quatre faces a été sculptée par un artiste local, tous décorés du prestigieux Prix de Rome.



Réponse : Monument de la Victoire et du Souvenir.

Rue de Longvic, cette entrée est celle de...

INDICE Rénové en 2011 par l'architecte japonais Shigeru Ban, cet établissement culturel de notoriété internationale abrite une riche collection d'œuvres contemporaines.

Réponse : Le Consortium Museum.



Pour en découvrir davantage, parcourez la brochure *Dijon / 1,2,3... quartiers ! Chevreul - Parc* sur patrimoine.dijon.fr





QUARTIER FONTAINE D'OUCHE - FAUBOURG RAINES - LARREY - MOTTE-GIRON



Fondée par Philippe le Hardi au 14^e siècle, la Chartreuse de Champmol devait tenir lieu de nécropole des ducs de Bourgogne. Démantelé en grande partie après la Révolution française, le site, qui héberge toujours l'original du majestueux Puits de Moïse, est aujourd'hui occupé par un centre hospitalier spécialisé. Depuis les années 1960, le faubourg Raines a vu se construire de nombreux immeubles d'habitation et maisons individuelles, tout comme le secteur Larrey voisin, îlot essentiellement résidentiel. Quant à Fontaine d'Ouche, il est conçu dans le contexte de l'après-guerre.

Pour répondre à la crise du logement, plus de 4 500 habitations de type HLM y sont construites entre 1965 et 1975. Le quartier, avec ses îlots de tours et d'immeubles-barres, évolue avec les modes de vie : le réaménagement du boulevard Bachelard en est un exemple récent. Surplombant le quartier, le plateau de la Motte-Giron accueille en 1876 un fort militaire. Racheté par la ville en 2002, il est inscrit quatre ans plus tard au titre des monuments historiques. Habituellement fermé au public, le fort ouvre exceptionnellement ses portes le 8 mai – 4 000 personnes s'y sont rendues au printemps dernier.



Surplombant le quartier, ce fort s'appelle...

INDICE Ce site accueille une ferme dès le 16^e siècle, puis un fort militaire à partir de 1876. Construit après la guerre de 1870 dans le cadre d'un vaste dispositif défensif autour de Dijon, il ne connaîtra pourtant jamais les combats.

Réponse : Le fort de la Motte-Giron.



Pour en découvrir davantage, parcourez la brochure *Dijon / 1,2,3... quartiers ! Fontaine d'Ouche - Larrey - Faubourg Raines - Motte-Giron* sur patrimoine.dijon.fr



Au sein du centre hospitalier La Chartreuse, cet édifice se nomme...

INDICE Chef-d'œuvre sculpté au cœur d'une ancienne chartreuse fondée par les ducs de Bourgogne, ce monument porte le nom d'un prophète.



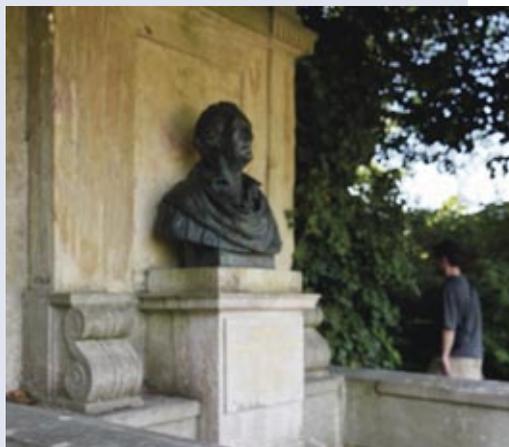
Réponse : Le Puits de Moïse.

Avenue du Premier Consul, cette statue de 6 mètres de hauteur est appelée...

INDICE Réalisée en 1856 par le Dijonnais Georges Diebolt d'après Michel Lerasle, soldat blessé à la bataille de l'Alma, la statue fut d'abord installée sur le pont parisien du même nom avant d'être rapatriée à Dijon. Depuis 1970, elle trône au bord du lac Kir et a été rénovée par la ville l'an dernier.



Réponse : Le Grenadier du lac Kir.



Au jardin de l'Arquebuse, ce buste sculpté par Achille Bouilly rend hommage à...

INDICE Botaniste du 18^e siècle, il fonde en 1771 le tout premier jardin botanique de Dijon. Son nom reste associé au jardin de l'Arquebuse, où s'épanouissent aujourd'hui plus de 3 500 espèces végétales, un arboretum, un planétarium et un muséum.

Réponse : Bénigne Legouz de Gerland.





QUARTIER GRÉSILLES

Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, l'essor démographique et la pénurie de logements poussent la ville de Dijon à engager une opération de Zone à urbaniser en priorité (Zup) dans ce secteur du nord-est de l'agglomération, alors largement composé de terres agricoles. En moins de 10 ans, un nouveau quartier sort de terre : il accueille alors plus de 10 000 personnes. Avec la crise économique des années 1970, le

quartier des Grésilles subit un processus de dégradation, amplifié par la forte densité de population. Les décennies qui suivent voient s'enclencher plusieurs opérations de réhabilitation et de rénovation : démolition des logements insalubres, construction de nouveaux immeubles d'habitats, installation de structures municipales et institutionnelles, et accès simplifié au reste de la ville grâce à l'arrivée du tramway.



Rue Jean-Moulin, cet endroit s'appelle...

INDICE Édifié en 1952, ce monument rend hommage aux 126 résistants fusillés ici par les Allemands entre 1940 et 1944.

Réponse : Le mémorial des fusillés.



Pour en découvrir davantage, parcourez la brochure *Dijon / 1,2,3... quartiers ! Grésilles* sur patrimoine.dijon.fr



Rue Marius-Chanteur, ce bâtiment est...

INDICE Cet espace d'activités de verre et d'acier a ouvert en 2010. À l'intérieur, les murs s'élèvent jusqu'à 12,5 mètres de haut avec des arches et des surplombs de 5 mètres.

Réponse : La salle d'escalade Cime Altitude 245.

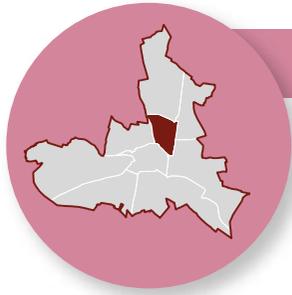


Toujours rue Marius-Chanteur, ce détail appartient au...

INDICE Inauguré en 2006, ce bâtiment porte le nom d'un ancien footballeur dijonnais. Conçu avec une attention particulière à l'environnement, il intègre un dispositif d'éclairage naturel grâce à sa toiture en sheds, ces formes en dents de scie typiques de l'architecture industrielle des 19^e et 20^e siècles.

Réponse : Le gymnase Jean-Marion.





QUARTIER MALADIÈRE – DRAPEAU – CLEMENCEAU

Des siècles durant, le faubourg Saint-Nicolas, situé au-delà des remparts au nord de Dijon, était essentiellement composé de champs et de jardins. Tout change en 1871 avec la perte de l'Alsace et de la Moselle. Située à moins de 165 km de la frontière avec l'Allemagne, Dijon devient une ville-sentinelle : plusieurs casernes sont construites le long de l'avenue du Drapeau. Depuis le début du 21^e siècle, le secteur Drapeau fait l'objet de nombreux réaménagements. D'abord un champ de

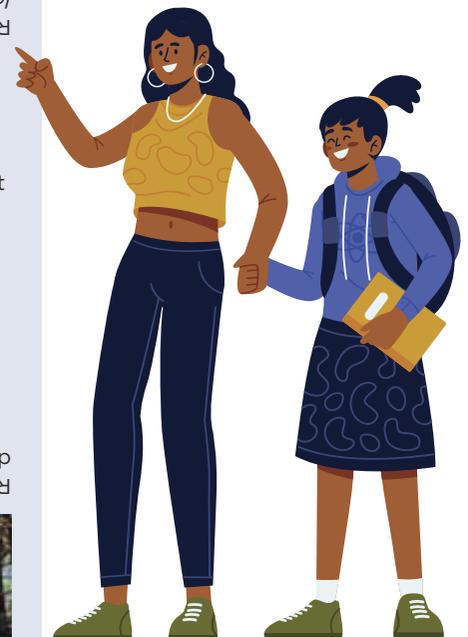
manœuvres militaires, l'îlot Maladière voit fleurir au cours du 20^e siècle des pavillons et immeubles pour répondre à la demande croissante de logements bon marché. L'îlot Clemenceau, lui, est marqué par l'installation de plusieurs usines, comme le liquoriste Lejay Lagoute ou la moutarderie Parizot. À partir des années 1980, le quartier accueille de grands équipements comme la cité judiciaire, le conservatoire et l'auditorium.



Rue Louise-Michel, cette œuvre d'art s'appelle...

INDICE Quatre artistes de la région – Ida Tursic, Wilfried Mille, Loïc Raguénès et Cécile Bart – ont transformé un des espaces de l'ancienne caserne Junot en un lieu de rencontres et d'échanges où spirales et reliefs se mêlent.

Réponse : La Vague, le Baiser, l'Étoile.



Avenue du Drapeau, ce détail appartient à...

INDICE À partir de 1879, cet édifice accueille le 26^e régiment de dragons. Réhabilité en 2005, il héberge aujourd'hui une administration bien connue des Dijonnais...



Réponse : La caserne Heudelet, siège de Dijon métropole.

À la croisée des quartiers Drapeau et centre-ville, ce char est...

INDICE Débarqué en Provence le 15 août 1944, ce char fut stoppé quelques semaines plus tard près de Meursault, touché par des obus allemands. Offert à Dijon en mémoire des soldats tombés, il est installé depuis 1958 cours Fleury. Classé monument historique en 1992, ce témoin de la Libération a retrouvé tout son éclat après une restauration menée l'an dernier.

Réponse : Le char Sherman dit « Duguay-Trouin ».



Boulevard Clemenceau, ce détail appartient à...

INDICE Ce bâtiment signé par l'architecte Jacques Goubet fait résonner le nom d'un grand compositeur français du 18^e siècle. Ce mois-ci, plus de 1 700 élèves y font leur rentrée.



Réponse : Le conservatoire à rayonnement régional Jean-Philippe Rameau.



Pour en découvrir davantage, parcourez la brochure *Dijon / 1,2,3... quartiers ! Maladière - Drapeau - Clemenceau* sur patrimoine.dijon.fr





QUARTIER MONTCHAPET - MARMUZOTS

Le « Mons Chapé » est mentionné dès le 13^e siècle pour désigner le mont à l'ouest de la ville, traversé par les routes menant à Paris. Des vestiges archéologiques prouvent la présence d'un village ou de grosses fermes à l'époque gallo-romaine. Au Moyen Âge, les habitations se concentrent dans l'enceinte de la ville pour des raisons de sécurité. Ainsi, cette zone reste très peu habitée jusqu'à dans les années 1850. Au nord, les hauteurs accueillent sur leurs pentes vignes, vergers et jardins. À l'ouest, la « pierre de Dijon » est extraite des carrières, tandis que l'horticulture se développe à l'est dans la « plaine des roses ». Au 19^e siècle, l'arrivée du chemin de fer, le débastonnement, l'adduction en eau et l'essor

industriel amorcent l'urbanisation du quartier. Au nord se développent à partir de 1851 la gare et son lot de cafés et d'hôtels ainsi que des villas et des immeubles bourgeois d'habitation accueillant cadres et commerçants. Au sud, autour de la rue de Jouvence, s'installent plusieurs industries comme les laboratoires Fournier, les biscuits Pernot et des logements ouvriers. Ces développements économiques et urbains se poursuivent jusqu'à dans les années 1930 et modèlent encore de nos jours le quartier Montchapet. Depuis plusieurs années, le quartier connaît de nouvelles opérations d'urbanisme contribuant à l'ancrer dans son temps.



Avenue Victor-Hugo, ce détail appartient à...

INDICE Construit en 1902 pour l'Institut œnologique et agronomique de Dijon, ce bâtiment affiche fièrement les armoiries de la Bourgogne. Après des décennies de déclin, il renaît en 2004 pour accueillir un établissement d'enseignement supérieur parisien.
Réponse : SciencesPo Paris - campus de Dijon.



Rue Courtépée, cette bâtisse était autrefois...

INDICE Cette tour de style mauresque, inscrite au titre des monuments historiques, surplombait une vaste manufacture de biscuits construite en 1879.



Réponse : La manufacture Pernot.

Boulevard de l'ouest, ce détail est visible sur la façade de...

INDICE Fondée en 1796, cette maison emblématique perpétue un savoir-faire gourmand qui a fait de Dijon la capitale du pain d'épices.

Réponse : La maison Mulot et Petitjean.



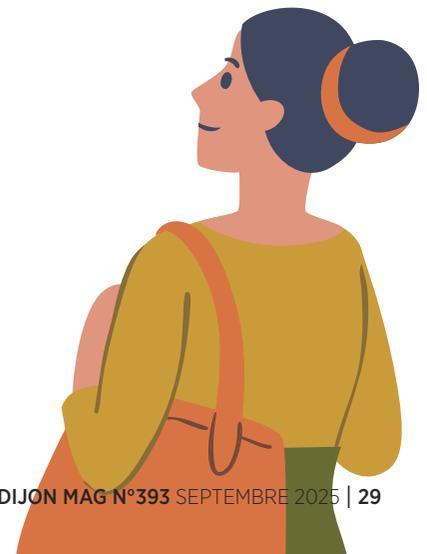
Pour en découvrir davantage, parcourez la brochure *Dijon / 1,2,3... quartiers ! Montchapet* sur patrimoine.dijon.fr



Rue Charles-Brifaut, ce détail appartient à...

INDICE Édifiée en 1930 dans un style Art déco, cette villa a été imaginée par l'architecte Alexandre Fournier.

Réponse : La villa Vurpillot.





QUARTIER VARENNES – TOISON D'OR – JOFFRE

Situé dans le nord de la ville, ce vaste quartier est traversé par l'avenue de Langres. Longtemps, on y trouve des champs, vergers et jardins potagers. À compter des années 1930, il gagne peu à peu une fonction résidentielle : des lotissements sont construits autour de l'îlot Varennes, et la cité Ernest-Renan est aménagée le long du boulevard Maréchal Joffre qui traverse un ancien champ de manœuvres militaires. Plus au nord, une vaste opération d'aménagement du quartier Toison d'Or s'engage en 1983 pour offrir aux habitants des maisons familiales, un cadre de vie et des équipements de qualité. L'attractivité de la ville se développe avec la

création, dans les années 1980-1990, d'un parc technologique, du centre commercial de la Toison d'Or et du parc de l'Europe, constitué d'immeubles de bureaux, d'entreprises artisanales et industrielles. Deux quartiers d'habitation prennent place au sud de l'avenue de Langres. Au sud-ouest, les « Coteaux du Suzon » sont pourvus d'une école élémentaire et d'un lycée international. Le « Clos de Pouilly » accueille le centre Decourtray, dont le clocher en spirale domine la place Granville, et La Quadrata, une résidence de l'avenue de Stalingrad qui reçoit un prix d'architecture, l'Équerre d'argent, en 2019.



Allée de Pouilly, cette façade appartient à...

INDICE Ancienne maison forte du 9^e siècle, ce domaine devient la propriété des Bouhier en 1501, puis une élégante demeure de campagne au 18^e siècle, entourée d'un jardin à la française, d'un bois, d'un pigeonnier, d'une orangerie et d'une chapelle. En 1914, il passe à la famille Pétolat, industriels dijonnais, avant d'être acquis par la ville en 1993.

Réponse : Le château de Pouilly.



Rue Robert-Delaunay, ce détail appartient à...

INDICE Accessible par un *torii*, portail japonais traditionnel, ce jardin paisible invite à la contemplation. Composé de végétaux majoritairement venus du Japon, il s'organise autour d'un bassin central. La ville a récemment doublé sa surface.



Réponse : Le jardin japonais.

Place Granville, cette œuvre s'appelle...

INDICE En pierre de Comblanchien, cet ours polaire juché sur une banquette à la dérive est l'œuvre de Guillaume Duc. Inaugurée en 2019, elle évoque la fonte des glaces et rend hommage à l'ours emblématique de François Pompon, dont une copie par un de ses élèves est visible au jardin Darcy.

Réponse : Inquietude.



Avenue de Stalingrad, ce détail appartient à...

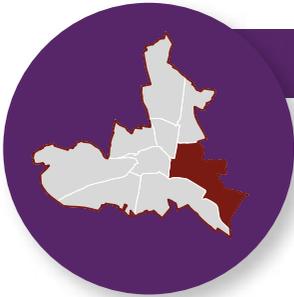
INDICE Inauguré en 1995, cet établissement culturel bénéficie depuis 2012 du label de Scène de musiques actuelles.

Réponse : La Vapeur.



Pour en découvrir davantage, parcourez la brochure *Dijon / 1,2,3... quartiers ! Varennes - Toison d'or - Joffre* sur patrimoine.dijon.fr





QUARTIER UNIVERSITÉ

Longtemps rurale, cette zone située au-delà des remparts à l'est de Dijon voit s'installer au 19^e siècle plusieurs usines, comme la manufacture des tabacs, qui bénéficie de l'ouverture de la gare Porte-Neuve en 1872. Après la Seconde Guerre mondiale, les maisons ouvrières et résidentielles typiques du quartier ne suffisent plus : il faut construire davantage. La ville lance alors deux programmes d'habitations bon marché au sein

des îlots Mirande et Montmuzard. Dans les décennies qui suivent, deux grands projets d'aménagement sont actés : le campus universitaire et l'hôpital du Bocage (aujourd'hui le Centre hospitalier et universitaire François Mitterrand). L'aménagement d'une ligne de tramway en 2012, la création d'une piscine olympique ou encore l'installation d'écoles d'études supérieures donnent un caractère particulièrement dynamique à ce quartier.



À la croisée des quartiers Université et centre-ville, cette façade Art déco appartient à...

INDICE Autrefois berceau d'un grand fabricant dijonnais de motos et bicyclettes, cette friche industrielle du boulevard Voltaire désaffectée depuis 2004 renaît et abrite aujourd'hui de nouveaux logements, notamment pour les étudiants, ainsi qu'un Ehpad.

Réponse : L'ancienne usine Terrot.



Sur l'esplanade Erasme, cette œuvre s'intitule...

INDICE Sur le campus universitaire, cette sculpture colorée et monumentale, créée par Karel Appel en 1976, ressemble à un personnage joyeux qui salue les passants. Avec ses formes simples et ses couleurs vives, elle rappelle les dessins d'enfants.

Réponse : Anti-Robot.



Boulevard de Strasbourg, ce détail se situe dans le square...

INDICE Construit dans un style néo-médiéval, cet ouvrage surmonte depuis 1846 un réservoir de 3 000 mètres cubes. Le square est nommé en hommage à deux résistants dijonnais riverains du quartier.

Réponse : Le square Jeanine et Gabriel Lejard.



Le monument est visible au centre de...

INDICE Située à l'entrée ouest du quartier, cette place doit son nom complet à une bataille historique de 1870 opposant la France à la Prusse.

Réponse : La place du 30-October-et-de-la-Légion-d'Honneur.



Pour en découvrir davantage, parcourez la brochure *Dijon / 1,2,3... quartiers ! Université* sur patrimoine.dijon.fr



RENDEZ-VOUS AU 1204

Espace d'exposition de Dijon, Ville d'art et d'histoire, le 1204 - Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine est un point de départ pour explorer la ville et son histoire.

3 ans après son inauguration au cœur de la Cité internationale de la gastronomie et du vin, en 2022, l'ambition du 1204 reste la même : faire (re)découvrir l'architecture et le patrimoine dijonnais de manière accessible et ludique. En franchissant ses portes, vous partirez d'abord à la découverte des paysages de la ville avec un dispositif virtuel immersif qui vous fera survoler la cité et vous hissera tout en haut de la tour Philippe le Bon, qui offre une vue panoramique unique. L'ambition pédagogique du 1204 se décline également avec l'espace « Une ville, des histoires » qui retrace grâce à une maquette topographique animée l'évolution urbaine de Dijon de l'Antiquité à nos jours, ou l'espace « Une ville, des matériaux » consacré aux matières et couleurs typiques de l'architecture locale. Situé sur le site de l'ancien hôpital de Dijon, le 1204 revient également sur la longue histoire du lieu : le clou de la visite est son apothicairerie datant du début des années 1690. Le 1204 propose régulièrement des expositions temporaires, mais également tout au long de l'année des visites guidées, ateliers et ateliers de médiation.



Le 1204 - Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine tire son nom du lieu qu'il occupe. La Cité internationale de la gastronomie et du vin a en effet été bâtie sur l'emplacement de l'ancien hôpital du Saint-Esprit, fondé par le duc Eudes III de Bourgogne en... 1204.



Dans ces boiseries du 17^e siècle se nichent les pots à pharmacie grâce auxquels des générations d'apothicaires ont préparé des remèdes pour les malades.

 L'accès au 1204 se fait par le hall principal de la Cité internationale de la gastronomie et du vin. L'entrée est gratuite. Informations sur patrimoine.dijon.fr

En jeux !

Et si vous partiez à la découverte du patrimoine dijonnais en vous amusant ? Le 1204 - Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine met à disposition des familles et des curieux de tout âge un espace ludique pour découvrir la ville et son architecture. Avec ces jeux de plateaux et de construction, puzzles, histoires à écouter et même un *Cherche et trouve* géant, vous ne regarderez plus Dijon du même œil !
Jusqu'au 28 septembre 2025.
Ouvert tous les jours de 9h30 à 19h30. Entrée gratuite.



PATRIMOINE EN VUE

Les samedi 20 et dimanche 21 septembre, Dijon célèbre les Journées européennes du patrimoine. Deux jours pour pousser des portes qui, bien souvent, restent fermées le reste de l'année, et découvrir monuments, édifices et lieux emblématiques... parfois même insoupçonnés. Ville d'art et d'histoire, Dijon propose pour l'occasion un programme riche et varié, en lien avec le thème national de cette édition : le patrimoine architectural.

EN ACCÈS LIBRE

L'ancien jeu de paume / Tripot des Barres

Visiter librement ou dans le cadre d'un accompagnement cet espace ayant accueilli l'ancien jeu de paume de Dijon au 16^e siècle puis une salle de spectacles.

8 bis, rue Legouz de Gerland. Ouverture : samedi et dimanche de 10h à 12h et 14h à 18h.

La Chartreuse de Champmol et le Puits de Moïse

L'ancienne Chartreuse de Champmol, fondée en 1385 par Philippe le Hardi aux portes de Dijon, était destinée à accueillir les sépultures de sa dynastie. Au centre du grand cloître, le Puits de Moïse y dévoilait sa beauté.

1, boulevard Chanoine Kir ou rue du Faubourg Raines. Visite libre du parc et du Puits de Moïse. Visites guidées sans inscription en continu de 10h à 12h30 et de 14h à 17h30 par Dijon Bourgogne Tourisme et Congrès.

Le palais des Ducs et des États de Bourgogne et la tour Philippe le Bon

Comme tous les ans, le palais, actuel hôtel de ville, vous ouvre les portes de ses salons de réception et des espaces de travail et de réunion de l'équipe municipale. La dernière occasion, également, de découvrir l'exposition *Dijon, Vu par... DOREX !*

Place de la Libération, accès par la cour de Flore. Samedi et dimanche de 10h à 18h.

Pour les visites gratuites de la tour Philippe le Bon : inscription obligatoire à partir du 10 septembre au guichet de l'office de tourisme ou au 03 80 44 11 44.



VISITE SUR INSCRIPTION

Le B.A.-BA de l'architecture

Partez à la découverte du patrimoine architectural de Dijon à l'époque classique et devenez incollable sur les styles Louis XIV, Louis XV ou Louis XVI.

Samedi et dimanche à 9h30, 10h30 et 11h30. Inscription obligatoire auprès de Dijon, Ville d'art et d'histoire, à partir du 10 septembre sur patrimoine.dijon.fr

L'hôtel Bouchu dit d'Esterno

Construit entre 1641 et 1643, l'hôtel Bouchu dit d'Esterno a connu une restauration fondamentale entre 2022 et 2024 pour accueillir l'Organisation internationale de la vigne et du vin.

Samedi et dimanche à 10h30, 14h, 15h30 et 17h. Inscription obligatoire auprès de Dijon, Ville d'art et d'histoire, à partir du 10 septembre sur patrimoine.dijon.fr

Dijon à travers ses matériaux

De la place Darcy à la place de la Libération, découvrez la ville et les principaux matériaux qui la composent et appréhendez les savoir-faire d'hier et aujourd'hui.

Dimanche à 11h et 13h30. Inscription obligatoire auprès de Dijon, Ville d'art et d'histoire, à partir du 10 septembre sur patrimoine.dijon.fr

Sur les pas de Gustave Eiffel

Visites guidées proposées par l'association Eiffel, né à Dijon autour du port du Canal pour découvrir cet illustre Dijonnais, ses parents et leur activité en ce lieu.

Samedi et dimanche à 10h, 14h et 16h. Sur inscription par mail : contact@eiffelneadijon.com

Le Creps Bourgogne-Franche-Comté

Visites guidées du patrimoine d'hier et d'aujourd'hui : découverte des deux châteaux, du parc et du Centre de préparation et de performance athlétique ayant accueilli des délégations pour les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024.

Samedi à 10h, 14h et 16h. Inscription obligatoire par mail :

communication@creps-dijon.sports.gouv.fr et renseignements au 03 80 65 46 12.



Découvrez le programme détaillé des lieux ouverts en visites libres sur patrimoine.dijon.fr à partir du 1^{er} septembre.



Le patrimoine sous vos objectifs

Avis aux photographes amateurs. Que vous

soyez passionné d'architecture, de détails insolites ou de paysages urbains, c'est le moment de capturer Dijon sous son plus beau jour. Envoyez vos clichés en haute résolution avant le samedi 13 septembre à minuit à l'adresse : evenements@ville-dijon.fr ou via Instagram : @villededijon. Les photos sélectionnées seront exposées les 20 et 21 septembre lors des Journées européennes du patrimoine dans la cour d'Honneur de l'hôtel de ville. Une seule photo par candidat (pensez à ajouter votre nom et adresse mail ou numéro de téléphone lors de l'envoi) ! Le public pourra voter pour son coup de cœur jusqu'au dimanche 21 septembre à 15h, moment de l'annonce du grand gagnant. À vos appareils, prêts... photographiez !

COLETTE CHANGE D'ÈRE



Fermée pour rénovation, la bibliothèque Colette s'apprête à devenir un grand carrefour culturel, ouvert à toutes les générations. Avant le début des travaux cet automne, les Dijonnais ont eu l'occasion de redécouvrir, lors d'une visite, ce lieu emblématique vidé de ses ouvrages, mais rempli de promesses.

Au cœur de l'ancienne église Saint-Étienne, la bibliothèque Colette bénéficiera d'ici 2026 d'un agrandissement, doublant sa surface pour atteindre près de 2 000 mètres carrés. Un chantier de plus de 5 millions d'euros qui repense entièrement les usages et les espaces, pour en faire un lieu culturel, familial et intergénérationnel. Le rez-de-chaussée de la nef accueillera les espaces jeunesse, des espaces dédiés à l'apprentissage tout au long de la vie et au numérique ainsi que la presse d'actualité. Moquette au sol, rideaux pour délimiter les espaces, traitement acoustique : autant d'aménagements pensés pour créer un environnement chaleureux et fonctionnel. L'étage, jusqu'ici fermé au public, deviendra accessible grâce à l'installation d'un ascenseur desservant les trois niveaux du bâtiment. Parmi les autres nouveautés : un médialab dédié à la création numérique, un atelier modulable équipé d'une cuisine, un espace dédié aux arts et un jardin de lecture végétalisé qui remplacera l'actuel patio intérieur. « L'été, ce sera très agréable », imagine Christian. Anne, une autre visiteuse, renchérit : « On n'a pas l'impression d'être en plein centre-ville. C'est très calme. J'ai hâte de voir le résultat. » Les amateurs de BD auront désormais leur place attitrée dans le « hall Harry Potter », un espace à l'architecture spectaculaire, agrémenté d'une fresque réalisée à partir d'une illustration de l'auteur de BD François Schuiten.

Espace agrandi, offre élargie

Cultures numériques, ateliers pratiques (cuisine, recyclage...), créations audio et vidéo... la future bibliothèque élargira considérablement son offre. Au-delà des mètres carrés gagnés et de la modernisation des espaces, c'est une nouvelle philosophie d'accueil qui est mise en œuvre. « Cette bibliothèque est pensée pour recevoir toutes les tranches d'âge, dans une logique d'ouverture et de convivialité », souligne Marie-Paule Rolin, directrice du réseau des bibliothèques de la ville de Dijon. Rémi et Nathalie s'y projettent déjà : « Que les enfants, les adultes et même les personnes âgées puissent tous y trouver leur place, c'est un vrai plus. C'est super de créer ce genre d'endroit qui favorise les liens sociaux », apprécie le couple.



Pendant les travaux, retrouvez une partie des collections et des services de la bibliothèque Colette (tel que le service de prêt à la demande « Click & Colette ») à la bibliothèque patrimoniale et d'étude, au 3, rue de l'École de droit. Informations sur dijon.fr

La ville investit plus de 5 millions d'euros pour transformer la bibliothèque Colette et devrait recevoir le soutien financier du ministère de la Culture, de la région Bourgogne-Franche-Comté, de l'État au titre de la dotation de soutien à l'investissement local, du département de la Côte-d'Or, du Fonds national d'archéologie préventive et de la Fondation du patrimoine.



Ancienne cathédrale désaffectée en 1792, halle aux blés, puis Bourse de commerce, l'église Saint-Étienne abrite depuis 2009 une bibliothèque municipale.



INTERGÉNÉRATIONNEL

UN LOGEMENT POUR FAIRE LIEN

L'association Binôme 21, subventionnée par la métropole, met en relation des seniors et des jeunes de moins de 30 ans pour favoriser le partage d'un logement et l'entraide mutuelle. Rencontre avec un binôme.



François, 86 ans, ancien médecin, vivait seul dans sa grande maison. Maël, 17 ans, Chalonnais en alternance à Dijon, cherchait un lieu tranquille. Grâce à l'association Binôme 21, ils partagent désormais le même toit. « Je me souviens de leur première rencontre : ils ont parlé deux heures de leurs vies, de leurs passions... », sourit Claude, bénévole médiatrice. Leur rythme est trouvé : « On se croise le matin, on discute le soir, on partage un repas », raconte François, qui apprécie « un garçon très sympathique, avec une belle maturité ». Maël aime « le calme et la sérénité » qui règne chez François : « Après une longue journée, on regarde un peu la télévision, on débat sur les informations, la politique... c'est très agréable, même si on n'est pas toujours d'accord ! » Peu familier de Dijon, Maël voit dans cette expérience « le bon compromis » : « On fait des rencontres, on rend service, on n'est pas seul... » François, déjà habitué à accueillir des étudiants en séjour linguistique, recherchait surtout de la compagnie : « Maël anime la maison, sa présence le soir est rassurante. » Sa petite-fille Blandine, qui lui rend visite régulièrement depuis Paris, confirme : « Depuis la perte de ma grand-mère il y a 3 ans, il se sent seul. On voit que cette cohabitation lui fait du bien et joue sur son moral. »

I Avec la cohabitation intergénérationnelle proposée par Binôme 21, une personne âgée accueille chez elle un jeune contre une petite participation financière (50 à 250 euros par mois). En échange, le jeune rend quelques services au quotidien. « C'est une formule basée sur la convivialité », explique Céline Vialet, la directrice. L'engagement est d'au moins deux mois, et les règles de vie sont fixées selon les besoins de chacun. Des bénévoles accompagnent le duo tout au long de l'expérience, à travers des visites régulières. Renseignements au 03 80 46 17 43 ou par mail : direction@binome21.fr

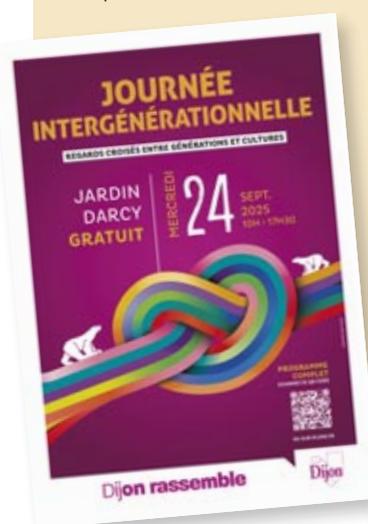


ÉVÉNEMENT

Quand Dijon relie les générations

Le 24 septembre, de 10h à 17h30, rendez-vous au jardin Darcy pour la Journée intergénérationnelle, organisée par la ville de Dijon. Gratuit et ouvert à tous, ce grand rendez-vous invite à se rencontrer, à partager et à apprendre les uns des autres dans une ambiance conviviale, au fil d'activités culturelles et sportives variées : ateliers sur l'alimentation

durable, le tri des déchets ou l'écriture créative, quiz musicaux, séances de fitness et de danse, grand jeu de piste... Entre deux animations, des îlots de pique-nique accueillent les participants pour prolonger les discussions. Renseignements sur dijon.fr



DANS L'ACTUALITÉ

RENDEZ-VOUS AU GRAND DÉJ'

Tradition de la rentrée à Dijon, le Grand Déj' s'installe au parc de la Toison d'Or, dimanche 21 septembre. Organisé par la Ligue de l'enseignement de Côte-d'Or et la Fédération régionale des MJC Bourgogne-Franche-Comté, avec le soutien de la ville et de la métropole, cet événement est l'occasion de découvrir la richesse et la diversité de la vie associative dijonnaise. Sport, culture, engagement humanitaire...



Près de 200 associations seront présentes pour vous présenter leurs actions, leurs projets, et vous donner envie de vous impliquer, que ce soit en tant qu'adhérent ou bénévole. Tout au long de la journée, le parc de la Toison d'Or vivra au rythme des démonstrations sportives, des ateliers artistiques, des expositions et des spectacles. Installée pour la première fois en 2024, la zone d'animations dédiée aux enfants, adolescents et jeunes adultes fera son retour avec des jeux, des activités culturelles et des démonstrations. Le Grand Déj', c'est aussi un moment pour valoriser celles et ceux qui s'investissent tout au long de l'année. Deux prix viendront saluer cet engagement : le prix de la jeunesse bénévole, destiné aux jeunes de 10 à 25 ans, et le prix de la ville de Dijon qui récompensera cette année cinq associations particulièrement engagées dans le domaine du numérique.



 21 septembre de 10h à 17h, parc de la Toison d'Or. Accès libre et gratuit. Informations sur legranddej.org

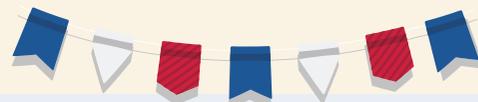
PARTICIPEZ À LA SEMAINE BLEUE

Du 4 au 10 octobre, la Semaine bleue invite à porter un regard nouveau sur l'âge. Car vieillir, c'est aussi transmettre, s'engager, créer du lien. À Dijon, cette semaine est l'occasion de rencontres et de partages : concerts à l'Auditorium, ateliers de cuisine en duo, chorale intergénérationnelle, jeux de piste, gymnastique douce, conférences... Un programme chaleureux et ouvert à tous pour célébrer les liens qui unissent les générations et rappeler que les aînés ont toute leur place dans une société qui avance ensemble.



Plusieurs visites guidées « De l'Hôpital à la Cité » sont proposées pendant la Semaine bleue.

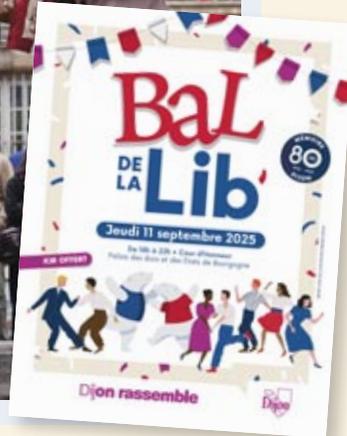
 Du 4 au 12 octobre. Informations et programme sur dijon.fr



81 ans de la Libération

Le 11 septembre 2025, Dijon commémore le 81^e anniversaire de sa libération. La cérémonie débute à 10h30 au jardin Darcy, en présence des autorités, des porte-drapeaux, des associations d'anciens combattants et de nombreux jeunes Dijonnais. À 11h15, le cortège, précédé par l'Harmonie municipale, rejoint la place de la Libération. À 11h25, une gerbe est déposée au passage du Logis du Roy, en hommage aux agents communaux morts pour la France. En soirée, la mémoire se mêle à la fête avec le Bal de la Lib', de 18h à 22h dans la cour d'Honneur du palais des Ducs et des États de Bourgogne. Porté par plusieurs groupes musicaux aux accents des années 1940 et 1950, ce moment convivial rappelle l'élan de joie qui accompagne le retour de la liberté en 1944. En parallèle, la ville vous propose de découvrir l'exposition *Les gardiens de la mémoire*, jusqu'au 29 septembre sur les grilles du jardin Darcy.

Informations sur dijon.fr



Goûtez la gastronomie

Le festival *Show les papilles* prend ses quartiers à la Cité le 27 septembre pour célébrer l'alimentation saine, durable, gastronomique et locale. Au menu : animations pour petits et grands, ateliers cuisine, marché de producteurs locaux, découvertes autour du vin et du patrimoine de Dijon. De 10h à 19h, familles, étudiants et seniors pourront profiter d'un moment convivial et gourmand, avec des animations variées. La soirée se poursuivra jusqu'à 22h avec des concerts au Village gastronomique. **Samedi 27 septembre, de 10h à 22h, Cité internationale de la gastronomie et du vin.** Informations sur dijon.fr

CHOISISSEZ VOTRE SPORT

... et la ville vous aide à payer votre licence ! Chaque rentrée, c'est le même rituel : on choisit une activité, on inscrit les enfants dans un club, on se remet soi-même au sport... Mais pour de nombreuses familles, le coût des licences peut freiner les envies. À Dijon, un dispositif permet d'alléger cette charge, en finançant entre 30 % et 90 % des cotisations sportives selon les revenus. Mineurs, seniors ou personnes en situation de handicap : tous peuvent en bénéficier, à condition d'être inscrits dans un club dijonnais affilié à une fédération sportive.



Saisissez votre demande avant le 31 octobre sur dijon.fr, et rendez-vous dans le club de votre choix avant le 10 novembre pour finaliser la démarche. Informations sur dijon.fr

JOURNÉE DES HABITANTS

Le 4 octobre, tous les Dijonnais sont conviés à la Journée des habitants pour rencontrer les acteurs qui font vivre leur territoire : structures de la petite enfance, services culturels et sportifs, office de tourisme, Cité internationale de la gastronomie et du vin, Divia, Odiva, établissements d'enseignement et de santé... Un programme riche les attend : animations sportives et culturelles, ascension de la tour Philippe le Bon, visites des salles historiques du musée des Beaux-Arts, découverte de la cuisine centrale... Une journée pour petits et grands qui permet à tous les Dijonnais, nouveaux ou anciens, de s'informer, d'échanger, de s'amuser... et de mieux connaître les services et les ressources disponibles dans la ville.



4 octobre de 10h à 16h – palais des Ducs et des États de Bourgogne.

Élisez l'œuvre des Dijonnais

Pour la troisième année, la ville de Dijon et ses musées vous invitent à choisir l'œuvre des Dijonnais qui sera exposée à partir de fin octobre au musée des Beaux-Arts ! Les responsables scientifiques ont sélectionné cinq œuvres issues des réserves, acquises avec l'aide de la Société des amis des musées de Dijon qui célèbre son centenaire cette année. Participation ouverte à tous du 20 septembre au 11 octobre. **Bulletin à déposer dans les urnes à l'accueil des musées municipaux (excepté le musée d'Art sacré temporairement fermé) ou sur la plateforme dessinonsdijon.fr**



Vous y étiez ?
ENVOYEZ-NOUS
VOS VIDÉOS



Envoyez vos images

La ville de Dijon et Dijon métropole lancent un appel à participation pour réaliser un film collectif qui sera projeté au Zénith lors de la cérémonie des vœux en janvier prochain. L'idée ?

Mettre en lumière la vitalité et la diversité de la métropole. Filmez votre quotidien, vos coups de cœur, les moments qui vous touchent : une fête de quartier, un concert, un événement sportif, une balade, un moment entre amis ou en famille... Ce sont vos regards, vos émotions et votre spontanéité qui feront la richesse de ce projet. Pas besoin de matériel professionnel : smartphone, caméra, go pro, en selfie, en horizontal ou vertical... l'important, c'est l'authenticité. **Vous avez jusqu'à début novembre pour nous envoyer vos vidéos en utilisant le formulaire sur dijon.fr**



Triez, réparez, partagez !

Dijon métropole vous invite à une journée dédiée au réemploi, au tri et à la réduction des déchets avec la Recyclade, l'association Désobsolescence et les ambassadeurs du tri, le 13 septembre, de 10h à 17h, à la Grande Orangerie du jardin de l'Arquebuse. Au programme : une grafteria, où chacun peut donner et prendre librement un objet – livres, vêtements, décorations, vaisselle, jouets, etc. ; ateliers de réparation de vélos (de 14h à 17h) et de petits appareils électriques, électroniques et informatiques (de 10h à 13h) sur inscription ; animations ludiques sur le tri, le compostage et la lutte contre le gaspillage. **Informations sur trionsnosdechets-dijon.fr**

PATRIMOINE

100 ANS D'HISTOIRE COMMERCANTE

Le bâtiment qui abrite aujourd'hui les Galeries Lafayette, rue de la Liberté, fête son centenaire. L'occasion de revenir sur l'histoire de ce lieu emblématique du centre-ville, l'un des premiers grands magasins de Dijon, où, au début du siècle dernier, les habitants se pressaient pour découvrir les nouveautés venues de Paris.

Pour revivre cette époque, il faut remonter aux Années folles, quand la rue de la Liberté s'appelait rue de la porte Guillaume. La Société française des magasins modernes, déjà propriétaire du grand bazar « À la Ménagère » situé rue de la Liberté, rachète alors plusieurs maisons et une hôtellerie pour bâtir un immeuble éclectique d'inspiration Renaissance. C'est là qu'ouvrent, le 22 septembre 1924, les Magasins modernes, dits « les Modernes ». « Les gens se pressaient pour admirer son linéaire de vitrines, qui changeait toutes les saisons en écho aux modes et aux temps forts de la vie locale, équipé de marques pour sortir les marchandises sur les trottoirs », raconte Agnès Bournigault, médiatrice culturelle à la ville. Elle poursuit : « Ils se plaisaient aussi à déambuler parmi les rayons, bien plus fournis que ceux des boutiques de nouveautés, où toutes les marques en vogue à Paris, exposées en belle vue, étaient mises habilement en avant par des dizaines de serveuses au grand sourire. » Pour René Petit, vice-président de l'Institut pour une meilleure connaissance de l'histoire urbaine et des villes (Icovil), les souvenirs restent intacts : « À l'époque, presque chaque famille comptait parmi ses membres un employé de la nouvelle enseigne ! » Les réserves, précise-t-il, se trouvaient à l'Alcazar, ancien music-hall de la rue des Godrans.

1,4 million de visiteurs en 2024

Bien plus qu'un grand magasin doté d'escaliers majestueux et d'un vide central, le lieu vit au rythme des animations : visite du père Noël sous un sapin majestueux, spectacles de danse, expositions d'artistes... En 1955, les Modernes deviennent les Nouvelles Galeries, puis, en 1993, les Galeries Lafayette.



Au 19^e siècle, les grands magasins, inspirés du modèle parisien, bouleversent les pratiques de consommation à Dijon. Ici, « les Modernes », avec leur façade imposante et finement décorée en 1927.



Suivez le guide

La ville de Dijon vous invite à plonger dans l'histoire des grands magasins comme Au Pauvre Diable et les Magasins modernes, devenus au milieu du 19^e siècle de véritables temples de la modernité et de la consommation. Lors d'une visite guidée, laissez-vous conter les secrets de leur longévité, découvrez les caractéristiques de cette architecture commerciale et ses évolutions au cœur de notre ville.

Les grands magasins ou l'architecture du commerce - 7 et 12 octobre à 14h30, 18 octobre à 11h.

Inscriptions à partir du 25 septembre sur patrimoine.dijon.fr

NOUVELLE SAISON

Dijon s'appuie sur cinq grandes scènes labellisées, reconnues pour la richesse et la qualité de leurs projets et programmations. De la danse contemporaine aux spectacles jeune public en passant par des concerts intimistes à l'Opéra, la nouvelle saison invite à vivre la création sous toutes ses formes, partout et pour tous.

OPÉRA DE DIJON

L'Opéra de Dijon, qui accueille une nouvelle directrice, Antonella Zedda, signe une saison foisonnante et ouverte à tous les genres. Six spectacles lyriques, dont *Cavalleria Rusticana* & *Pagliacci* dans l'ambiance du *Parrain III* de Coppola, côtoient 27 concerts, du jeune public aux grands noms comme la pianiste autrichienne Elisabeth Leonskaïa ou le ténor américain Michael Spyres. Côté découvertes : cirque et magie d'après la chanteuse Pomme, hommage aux musiques du monde par l'Orchestre national de jazz, et danse contemporaine norvégienne. Ateliers créatifs, visites des coulisses et rencontres prolongent l'expérience, avec même des ateliers enfants pendant que les parents sont en salle !
opera-dijon.fr



LA MINOTERIE

Lieu dédié aux jeunes publics, La Minoterie présente cette saison des spectacles dès 6 mois, mêlant théâtre d'objets, poésie, marionnettes et réflexions sur le féminisme, l'écologie ou les stéréotypes de genre. Les spectateurs profitent de répétitions ouvertes, ateliers, rencontres avec artistes et partenaires locaux. Nouveautés : grande soirée *Nuit de la très grande frousse* le 31 octobre, et séances « relax » à partir du mois de janvier, particulièrement accueillante pour les personnes en situation de handicap. Ouverture festive le 29 septembre.
laminoterie-jeunepublic.fr



THÉÂTRE DIJON-BOURGOGNE

Seize spectacles cette année, de la danse aux acrobaties, en passant par les jeux vidéo et des mises en scène à la bougie. Le 50^e anniversaire sera fêté le 22 novembre, accompagné de la réouverture du parvis Saint-Jean après les travaux d'embellissement. La Semaine des écritures contemporaines, les rencontres *Impromptus*, les créations *Passe-Murailles* hors des murs mais encore le festival *Théâtre en mai* ponctuent la saison.
tdb-cdn.com

LE DANCING - CDCN

Du 20 septembre au 5 octobre, le festival *Entre cour et jardins* invite la danse contemporaine au cœur du quartier Grésilles, sur les rives du lac Kir, et dans les jardins de Barbirey-sur-Ouche. Performances de street dance inspirées des sons de l'eau, randonnées chorégraphiques, pique-nique en fanfare et ateliers gratuits rythmeront ces trois week-ends. Toute l'année, le Dancing propose des stages avec chorégraphes, rendez-vous festifs en lien avec les structures voisines et projets participatifs où les curieux deviennent acteurs de la création.
ledancing.com



Léviathan - Conception et mise en scène : Lorraine de Sagazan -
Texte : Guillaume Poix, inspiré de faits réels - Du 12 au 17 décembre

LA VAPEUR

La scène de musiques actuelles démarre fort dès la rentrée : Vapéro en plein air (11 septembre), soirée des 10 ans de CHKT (13 septembre), Soul Train party sur les tubes seventies (20 septembre), entre autres. Nouveauté cette saison : un concert en plein après-midi, le 23 octobre, avec le groupe dijonnais Flaur. L'occasion de tester un format plus intimiste, avec un son adouci, une jauge réduite et un accueil plus libre. Concerts à venir plus tard : Feu! Chatterton, Deluxe, Favé, Aimé Simone, ainsi qu'une soirée Indie day avec dix groupes émergents. Portes ouvertes le 20 septembre avec visite des loges et studios.
lavapeur.com



Étudiants, vos sorties à prix réduits !

Proposée par Dijon métropole, la CarteCulture s'adresse à tout étudiant inscrit pour l'année 2025-2026 dans un établissement d'enseignement post-baccalauréat de la métropole. La carte, achetée 5 euros, est valable jusqu'au 31 août 2026. Elle permet de bénéficier de tarifs exceptionnels pour les spectacles, le cinéma, les festivals, le théâtre, les concerts, les expos... Par exemple, spectacles à 5,50 euros ou ciné à 3,50 euros.
Informations et achat sur metropole-dijon.fr

EXPOSITION

Mémoire du canal

Conçue par les Archives municipales, l'exposition *Mémoire du canal, quand le quartier se transforme* retrace l'histoire et l'évolution du quartier à partir de documents de l'époque qui ont traversé le temps.

Jusqu'au 31 octobre, du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h (ouverture exceptionnelle les 20 et 21 septembre de 14h à 17h) - 91, rue de la Liberté

Bigre !

Cette exposition collective née d'une collaboration de l'École nationale supérieure d'art et design de Dijon (ENSAD) avec le Fonds régional d'art contemporain de Bourgogne (Frac) fait dialoguer les créations de jeunes diplômés avec les œuvres d'artistes confirmés.

Du mercredi au vendredi de 12h à 17h jusqu'au 19 septembre et les 20 et 21 septembre de 10h à 12h et de 14h à 18h 3, rue Michelet - ensad-dijon.fr

FESTIVAL

Tribu Festival

Organisé par Zutique, ce festival hétéroclite investit le centre-ville pour faire vibrer les musiques du monde ! Du square Carrelet de Loisy au Consortium, de l'Auditorium jusqu'à La Vapeur, dépaysement garanti. Du 25 au 28 septembre - tribufestival.com

Golden Coast

Festival rap en plein air à la combe à la Serpent avec têtes d'affiche et jeunes talents qui se relaient pendant trois soirs. 5 au 7 septembre - goldencoastfestival.com

Journées du matrimoine

Ce temps fort dédié à la création musicale féminine, organisé par Ici l'onde-CNCM et PointBreak, propose des performances dans les rues du centre-ville, au musée des Beaux-Arts, à l'ENSAD et même au fort de la Motte-Giron. Du 18 au 21 septembre - icilonde.io

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Balade urbaine

Promenade de 2 kilomètres autour de la bibliothèque Mansart avec le jardin de l'Arquebuse et Campus comestible. 3 septembre, 14h-17h - bm.dijon.fr

Trésors imprimés

Dans le cadre de Patrimoines écrits Bourgogne-Franche-Comté, la bibliothèque patrimoniale et d'étude vous convie à un voyage au cœur de 250 premiers livres imprimés, entre raretés régionales et découvertes récentes. 17 septembre, 17h-18h - bm.dijon.fr

CONSERVATOIRE

La salle Rameau du Conservatoire à rayonnement régional s'habille d'une série de photos grand format, dévoilant la beauté cachée des instruments. Inauguration musicale le 20 septembre à 11h. dijon.fr/lasaisonducrr

SPECTACLE ET PROJECTION

Mentir lo mínimo

La compagnie Alta Gama installe son dôme argenté à l'Espace Cirq' de la Fontaine d'Ouche pour donner quatre représentations de *Mentir lo mínimo*, un spectacle alliant vélo acrobatique, théâtre et chant. Le duo d'artistes explore avec humour et sincérité la thématique de l'acceptation de soi.

26 septembre à 14h30 et 27 septembre à 18h 13, avenue du lac - cirqonflex.fr

Ciné plein air

Le Cercle laïque dijonnais vous invite à la projection gratuite de *Suprêmes*, un documentaire passionnant qui retrace les origines du mythique groupe de rap Suprême NTM.

5 septembre à 21h - jardin Darcy

Plongez dans *Scirocco et le royaume des courants d'air* (2023), un film d'animation franco-belge qui suit deux sœurs intrépides propulsées dans un univers fantastique tiré d'un livre d'une amie de leur famille.

6 septembre, à la tombée de la nuit - MJC des Bourroches

MUSÉES MUNICIPAUX

La rotonde de Saint-Bénigne, 1 000 ans d'histoire

Dernier mois pour (re)découvrir l'exposition sur la rotonde de Saint-Bénigne au musée archéologique. Plus de 70 œuvres révèlent l'histoire de l'abbatiale romane.

Jusqu'au 21 septembre, tous les jours sauf le mardi, de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h - visites guidées le 13 septembre à 10h et 14h30, le 17 à 18h30 - musees.dijon.fr

Rendez-vous des familles

Pour la rentrée, découvrez l'école d'autrefois au musée de la Vie bourguignonne. Visite ludique pour enfants dès 7 ans et leurs familles, suivie d'ateliers d'écriture à la plume et de broderie.

14 septembre à 14h30 - musees.dijon.fr

Tour du monde

Voyagez en famille au musée des Beaux-Arts à travers objets, peintures et sculptures. Visite sensorielle pour éveiller tous vos sens. Pour enfants dès 6 ans avec un parent.

28 septembre à 14h30 - musees.dijon.fr

Enquête théâtralisée

Récoutez des indices pour démêler les mystères de l'abbaye de Saint-Bénigne, au sein du musée archéologique. À partir de 10 ans.

14 septembre à 14h et 16h - musees.dijon.fr

ACTIVITÉS PROPOSÉES

PAR LE CCAS DE LA VILLE DE DIJON



JEUDI 4 SEPTEMBRE

→ 14H30 **THÉ DANSANT**
Orchestre Christophe Bourgogne
Théâtre de Fontaine d'Ouche
15, place de Fontaine d'Ouche

DIMANCHE 21 SEPTEMBRE

→ 14H30 **APRÈS-MIDI DANSANT**
Orchestre Orphéane
Jardin Darcy
Place Darcy

JEUDI 11 SEPTEMBRE

→ 14H30 **CARNET VOYAGE USA**
Animé par Robert Munier
La Maison-Phare
2, allée de Grenoble



Activités pour les plus de 60 ans, informations et réservations auprès de la Maison des seniors, rue Mère Javouhey, 03 80 74 71 71.



RETROUVEZ D'AUTRES PROPOSITIONS DE SORTIES SUR **DIJON.FR !**

POUR LE GROUPE SOCIALISTE, RADICAL, CITOYEN ET APPARENTÉS

Pour notre majorité, l'éducation est une priorité. Ces dernières années, nous avons accentué nos investissements pour offrir aux 10 000 écoliers dijonnais les meilleures conditions d'apprentissage possible. Rénovation des bâtiments, végétalisation des cours, accélération de la transition numérique : jamais notre ville n'avait autant investi dans l'éducation. Avec le projet éducatif Génération Dijon, fruit d'une large concertation, nous avons défini une ambition claire pour toute une génération. De la petite enfance à l'université, nous devons offrir à chaque Dijonnais les moyens de grandir, d'apprendre et de s'épanouir dans une ville pensée à leur hauteur. Au-delà des convictions, les actes. Avec le plan Ambition Éducative 2030, ce ne sont pas moins de 75 millions d'euros qui seront investis d'ici à 2030 dans les écoles pour moderniser les bâtiments, supprimer les derniers préfabriqués, végétaliser les cours d'écoles et équiper numériquement afin d'offrir aux écoliers dijonnais les meilleures conditions d'apprentissage. Comme chaque année, de nombreux travaux ont été engagés cet été : désimperméabilisation des cours d'école Château de Pouilly et Anjou, rénovation énergétique des écoles Champs Perdrix et Alsace, peinture des écoles Paulette Lévy maternelle et élémentaire, suppression des derniers préfabriqués des écoles Joséphine Baker et Colombière. Du côté de la restauration scolaire, les repas conçus par notre cuisine centrale sont le plus souvent locaux et bio. Un repas coûte près de 14€ à la collectivité et est facturé entre 0,56€ et 7,30€ aux familles selon les revenus du foyer afin de garantir un accès équitable à tous. Nous avons aussi mis en place de nouveaux dispositifs importants pour les enfants comme pour les parents. Avec la plateforme Grandir Ensemble, nous avons voulu centraliser et faciliter l'accès aux services

éducatifs, sportifs, culturels et de loisirs proposés par la ville. Un outil utile pour accompagner les familles. Nous avons également mis en place le Conseil participatif des jeunes destiné aux 12-18 ans, leur permettant de proposer et de défendre des initiatives pour notre ville. C'est pour eux et avec eux que la ville de demain se construit. Parallèlement, il est important de saluer le travail des agents municipaux, des enseignants et de l'ensemble des personnels éducatifs pour leur engagement constant. En dehors de l'école, nous sommes attachés à ce que les enfants puissent pratiquer une activité sportive et aient accès à la culture. Les aides à l'acquisition d'une licence sportive, l'ouverture des gymnases le dimanche, la gratuité des musées sont autant de dispositifs permettant de lever les freins au sport et à la culture. Dans un contexte national marqué par des choix budgétaires restrictifs, Dijon assume une ligne claire : l'école publique, laïque et gratuite est et restera notre priorité, c'est une question de responsabilité et de cohérence avec les valeurs que nous portons.

Madame Nathalie KOENDERS, maire de Dijon

Mélanie BALSON, Hamid EL HASSOUNI, Jean-Philippe MOREL, co-présidents, Nuray AKPINAR-ISTIQUAM, Bassir AMIRI, Christophe AVENA, Kildine BATAILLE, Nadjoua BELHADEF, Christophe BERTHIER, Delphine BLAYA, Marie-Odile CHOLLET, Jean-François COURGEY, Jean-Paul DURAND, David HAEGY, Denis HAMEAU, Antoine HOAREAU, Danielle JUBAN, Franck LEHENOFF, Philippe LEMANCEAU, Christine MARTIN, Dominique MARTIN-GENDRE, Jean-Patrick MASSON, Joël MEKHANTAR, Massar N'DIAYE, Lydie PFANDER-MENY, Pierre PRIBETICH, François REBSAMEN, Elizabeth REVEL, Françoise TENENBAUM, Valérie TEISSEIRE, Claire TOMASELLI, Stéphanie VACHEROT, Sladana ZIVKOVIC
groupemajcm@orange.fr - 3, rue des Forges, 21000 Dijon - 03 80 36 41 77

POUR LE GROUPE DES ÉLUS DÉMOCRATES, ÉCOLOGISTES, CENTRISTES ET CITOYENS

Dans un contexte national marqué par une dégradation accélérée des comptes publics, la dette progresse de 5.000 euros chaque seconde et sa charge pourrait dépasser 100 milliards d'euros à l'horizon 2029. La responsabilité budgétaire n'est plus une option, mais une nécessité. C'est la ligne défendue par le Gouvernement et c'est également celle que les élus démocrates dijonnais menés par François Deseille appliquent avec détermination depuis 2008, sous la conduite de François Rebsamen et maintenant de Nathalie Koenders. Il s'agit d'inscrire l'action publique dans une trajectoire soutenable, capable de concilier continuité du service aux habitants et maintien de la capacité d'investissement. Les résultats sont probants. Hérité principalement de l'ère Poujade, l'encours de dette atteignait 236 millions d'euros en 2008. Fin 2024, il aura été ramené à environ 100 millions. Ce désendettement massif place Dijon parmi les villes les moins endettées de sa catégorie. La Chambre régionale des comptes a salué cette trajectoire. Elle a relevé un autofinancement supérieur à la moyenne des communes comparables, une stabilité des équilibres financiers et une marge de manœuvre conservée pour l'investissement. Dijon atteint aujourd'hui un

niveau d'investissement par habitant conforme à la moyenne nationale, et ce sans recourir à l'emprunt. C'est le signe d'une gestion active et prévoyante de l'épargne brute. Cette stratégie budgétaire produit des effets politiques concrets. Elle renforce l'autonomie de la ville face aux aléas macroéconomiques, accroît sa crédibilité dans les partenariats institutionnels et lui permet de fixer ses priorités sans subir la contrainte des marchés financiers. Elle démontre qu'une gouvernance locale, lorsqu'elle assume discipline et vision, peut non seulement préserver ses marges, mais aussi contribuer à l'effort national de redressement. La rigueur n'est pas une fin en soi. Elle constitue le socle d'une action publique souveraine, tournée vers l'avenir, et fidèle à la responsabilité que nous devons aux générations futures.

François DESEILLE, président du groupe des élus démocrates, écologistes, centristes et citoyens, adjoint en charge des Finances et de la Cité internationale de la gastronomie et du vin, Marien LOVICH, Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN, Vincent TESTORI, Nora EL MESDADI, Georges MEZUI, Philippe THIRION
7 bis, rue Devosge, 21000 Dijon - 03 80 74 52 50 - 06 81 45 44 44

POUR LE GROUPE L'ÉCOLOGIE POUR VOUS

Dijon s'est récemment inscrite dans un Plan Climat ambitieux pour atténuer nos émissions de CO2 et préserver la biodiversité. Celui-ci ouvre aussi la voie à des travaux d'adaptation au réchauffement climatique comme la rénovation et la végétalisation des écoles dont les effets bénéfiques peuvent être déjà appréciés. Cet été, la climatisation a fait polémique : elle nous semble envisageable pour protéger les personnes à risque là où elles se trouvent, mais dommageable comme solution systématique car largement contreproductive pour lutter contre le réchauffement climatique. Au-delà

d'une solution purement technologique, c'est toute notre organisation qu'il faut adapter pour préserver les Dijonnais.es en assouplissant les horaires des services publics, des écoles, des parcs et des piscines dans le cadre d'un Plan de Crise Canicule (de 10 à 16 jours en 2025) ; et pourquoi pas en remettant sur la table des plats bourguignons moins calorifiques comme la soupe d'oseille glacée !

Karine SAVINA, Patrice CHATEAU, Fabien ROBERT, Ludmila MONTEIRO, Catherine DU TERTRE
khuon-savina@ville-dijon.fr

POUR LE GROUPE HORIZONS ET INDÉPENDANTS

Le dernier baromètre de Public Sénat place comme préoccupation première des Français la tranquillité publique et la sécurité. C'est aussi la préoccupation quotidienne de la Ville de Dijon ainsi que de la majorité municipale. Le récent classement « ville-data » des villes de France où l'insécurité est la plus forte le démontre puisque Dijon se place 161ème ville de plus de 22 500 habitants. Notre ville est en permanence engagée dans chaque quartier pour assurer la tranquillité des Dijonnais. Avec désormais 100 policiers municipaux, équipés, formés, avec des horaires étendus, un Groupe de Soutien et d'Intervention, une unité cynophile, Dijon dispose de véritables moyens pour être en proximité avec les difficultés que rencontrent ses habitants.

Stéphane CHEVALIER, président du groupe, Caroline JACQUEMARD, Claire VUILLEMIN

POUR LE GROUPE DES ÉLUS ÉCOLOGISTES ET CITOYEN•NES

Dijon Métropole actualise sa politique Climat-Air-Énergie, désormais élargie à la reconquête de la biodiversité, levier essentiel pour adapter la ville au changement climatique. La transition énergétique orientée vers une ville bas carbone est engagée notamment à travers le projet Response dans le quartier de la Fontaine d'Ouche. Cependant les enjeux liés à un juste partage des ressources restent largement sous-dimensionnés, tout comme la restauration des zones humides très riches en biodiversité ou la multiplication des espaces de nature dans tous les quartiers. Une ville bas carbone et tournée vers le bien-être, c'est aussi une ville cyclable, accessible partout. Or, seulement 17 % du territoire est équipé en voies vélo. Depuis 6 ans, nous prônons la mise en place de véritables continuités cyclables à l'échelle de la métropole. Les Écologistes appellent à rehausser l'ambition de cette politique. Il est temps d'accélérer la transformation écologique de notre ville !

Olivier MÜLLER, Stéphanie MODDE, Frédéric FAVERJON
14, avenue Jean Jaurès, 21000 Dijon
<https://21.eelv.fr> - Facebook : @elusecologistesdijon

POUR LE GROUPE DIJON AUTREMENT DROITE, CENTRE ET INDÉPENDANTS

À Dijon, 76 écoles publiques accueillent chaque jour les enfants. La Ville en assure l'entretien, la rénovation, la restauration scolaire et l'accueil périscolaire. Un plan d'investissements a été engagé pour combler le retard constaté : suppression progressive des préfabriqués, adaptation au changement climatique, réaménagement des cours d'école. Lors des discussions au Conseil municipal, nous avons été attentifs à la sécurité des bâtiments et de leurs abords, ainsi qu'à la place des parents, qui doivent conserver le premier rôle dans l'éducation de leurs enfants. Nous proposons une réforme de la tarification de la restauration scolaire afin que les classes moyennes, qui travaillent, ne soient pas pénalisées. Bonne rentrée à tous !

Laurent BOURGUIGNAT (LR), Céline RENAUD (Nouvelle Energie), Henri-Bénigne de VREGILLE (Horizons)
contact@dijon-autrement.fr - 03 80 23 88 71
43, rue Parmentier, 21000 Dijon

POUR LE GROUPE AGIR POUR DIJON

L'influence des Frères musulmans est une préoccupation croissante en France. Le principe est l'entrisme au sein des institutions, pour mieux imposer demain la loi islamique (charia). Nous avons dénoncé à plusieurs reprises leur influence à Dijon et au sein même de la municipalité. Elle s'est manifestée en juin 2020 lors du règlement du conflit communautaire à la mosquée de Quetigny. Le soutien de la municipalité s'est confirmé à de nombreuses occasions, et réciproquement. Cela est inacceptable.

Emmanuel BICHOT, président de groupe, Laurence GERBET
agirpourdijon@gmail.com - agirpourdijon.fr - 03 80 46 55 86
44, rue Condorcet, 21000 Dijon

Numéros utiles

Mairie de Dijon	03 80 74 51 51
Dijon métropole	03 80 50 35 35
OnDijon	0 800 21 3000
Police municipale	03 80 74 51 53
Objets trouvés	03 80 74 52 22
CCAS	03 80 44 81 00
Maison des seniors	03 80 74 71 71
Divia	03 80 11 29 29
Odiva	09 77 408 463

MAIRIES DE QUARTIER

Bourroches-Valendons,
32, boulevard Eugène-Fyot
03 80 74 52 02

Fontaine d'Ouche,
13, place de la Fontaine d'Ouche
03 80 74 52 00

Grésilles, 6, place des Savoirs
03 80 48 89 05

Mansart, 2, boulevard Mansart
03 80 74 52 04

Toison d'Or, 10 bis, place Granville
03 80 48 83 83

VOS DÉCHETS

Collecte encombrants
et changement de bac 0 800 12 12 11
(numéro gratuit)

Déchetterie de Dijon,
chemin de la Charmette 03 80 23 94 94

URBANISME

Informations sur le Plan local d'urbanisme
intercommunal habitat et déplacements
(PLUi-HD) : api-carto.dijon.fr/plui

LOGEMENTS À LOYER MODÉRÉ

Grand Dijon Habitat	03 80 71 84 00
Habellis	03 80 68 28 00
ICF Bourgogne- Franche-Comté	03 80 45 90 40
Orvitis	0 810 021 000
CDC Habitat social	03 80 59 64 90
CDC Habitat	03 80 76 84 38

URGENCES

Urgences par SMS	114
Samu	15
Police	17
Pompiers	18
Gaz	0 800 47 33 33
Enedis	09 72 67 50 21
Odiva (urgences eau)	09 77 428 463
SOS Médecins	03 80 59 80 80
SOS 21	03 80 78 68 68
Pharmacies de garde	0 825 74 20 30
Accueil sans-abri	115
Enfance maltraitée	119
SOS Amitié	03 80 67 15 15
Drogue tabac alcool info service	0 800 23 13 13
Alcooliques anonymes	03 80 30 27 00
Sida Info Service	0 800 840 000
Violences aux femmes	3919
Solidarité femmes 21	03 80 67 17 89

À LA CITÉ DE LA
GASTRONOMIE
ET DU VIN

Show les papilles

Le festival du goût et des saveurs

DÉGUSTATIONS | ANIMATIONS | CONCOURS

27

septembre
2025

10h à 22h

GRATUIT



EN SAVOIR PLUS



Entreprise
du Patrimoine
Vivant
L'association
des savoir-faire
français

Dijon rayonne



BIENVENUE CHEZ VOUS

Journée des habitants



RENDEZ-VOUS AVEC VOS SERVICES PUBLICS

Petite enfance • Éducation et enfance
Écoles et enseignement supérieur
Restauration municipale • Sport
Culture • État civil et élections • Démocratie locale
Transport et mobilités • Habitat • Énergies et eaux
Développement économique
Action sociale • Santé
Environnement et espaces verts
Alimentation durable • Biodiversité
Écologie urbaine • Gestion connectée



SAMEDI 4 OCTOBRE 2025
DE 10H À 16H - GRATUIT

Palais des ducs et des États de Bourgogne
Infos pratiques, animations, dégustations et rencontres

Dijon rassemble

